

Structure linguistique des formes étudiées

Ce chapitre est consacré à l'examen des caractéristiques syntaxiques des constituants sélectionnés dans nos items de test.

Comme le montrent les sections précédentes, le statut d'une pluralité dépend de l'interaction de sa forme syntaxique (formes coordonnées, définis pluriels, indéfinis pluriels, pluriels quantifiés) et du sémantisme du noyau verbal. L'hypothèse générale des tests conduits dans ce travail est que la compréhension des prédications plurielles est plus ou moins complexe, donc plus ou moins rapide, selon les opérations mises en jeu dans l'interaction entre la forme syntaxique de la pluralité et le sémantisme du prédicat. Partant de l'équivalence des constructions intransitives et discontinues (construction comitatives) des prédicats symétriques, nous avons croisé deux formes d'introduction des référents — une forme plurielle coordonnée et une forme dispersée via un syntagme comitatif — et trois catégories de prédicats — réciproques, distributifs et collectifs — dans un plan d'expérimentation split-plot, explicité dans la partie expérimentale de ce travail.

Selon Asher et Wang (2003), les liens entre individus élaborés dans une phrase d'accueil constituent le point de départ d'une résolution pronominale, lors d'une reprise ultérieure d'un ou de plusieurs référents. Une reprise anaphorique d'un référent pluriel dans un énoncé subséquent peut, en effet, soit conserver la même interprétation que son antécédent, soit donner lieu à réinterprétation du fait des caractéristiques du prédicat en cours, comme le montre l'exemple d'Asher et Wang (2003) donné en (25) et rappelé ici : *Three students wrote a paper. They sent them to L & P.*

Dans un premier temps, nos expérimentations partent de constructions comitatives introduisant des référents dispersés et testent 1) les taux de reprises pronominales au pluriel et au singulier, après des prédicats collectifs, réciproques et distributifs, en production (expérience de complètement de textes), ainsi que 2) les temps de résolution des pronoms pluriels et singuliers après ces mêmes prédicats, en compréhension. Dans un deuxième temps, l'argument externe et l'argument régi par le comitatif sont regroupés dans un syntagme coordonné qui devient argument externe des versions

plurielles de ces mêmes prédicats et les temps de résolution des pronoms de reprise au pluriel et au singulier sont testés en temps réel (en compréhension).

Nous allons étudier les caractéristiques syntaxiques et sémantiques des deux formes syntaxiques d'introduction des référents, à savoir les syntagmes coordonnés et les syntagmes comitatifs. Puis, nous examinerons les constructions verbales qui constituent les noyaux prédicatifs des items de test, à savoir les constructions prédictives symétriques et les constructions prédictives mixtes qui s'interprètent comme des prédicats distributifs ou collectifs en fonction de critères qui seront précisés.

2.1 Les antécédents des pronoms de reprise

Eschenbach et al. (1989) constatent que la résolution d'anaphores plurielles peut nécessiter la construction d'un objet pluriel à partir de plusieurs individus introduits séparément dans le discours : ils nomment les objets résultants de la concaténation de référents désignés individuellement des objets référentiels complexes (RefOs).

Les noms propres coordonnés, par exemple, font référence à un objet référentiel complexe qui peut être repris anaphoriquement en tant que tel ou donner lieu à des reprises d'un des référents de la coordination. Dans cette construction, les individus de l'objet référentiel complexe partagent fonction grammaticale et rôle thématique :

(64a) *Jean et Marie marchent dans le parc. Ils décompressent.*

Dans les constructions comitatives, le référent que désigne l'argument externe et le référent régi peuvent aussi donner lieu à la construction d'un objet référentiel complexe susceptible d'être repris mais dans ce cas, les antécédents de l'objet référentiel complexe n'ont ni la même fonction grammaticale, ni le même rôle thématique :

(64b) *Jean marche dans le parc avec Marie. Ils décompressent.*

Nous allons étudier ces les deux types de formation d'un RefOs, à partir desquels ont été construits nos items de test.

2.1.1 Les syntagmes nominaux coordonnés

Dans les coordinations de syntagmes nominaux, une conjonction de coordination unit un nombre non borné de termes de même statut syntaxique.

Une coordination de syntagmes nominaux peut être décomposée selon deux constituants : la conjonction proprement dite et le terme qui la suit. Plusieurs agencements structurels des deux constituants ont été proposés : ou bien la conjonction est au même niveau que les termes coordonnés et l'on a une structure plate, ou bien la conjonction forme un sous-constituant avec le second terme et l'on a une structure à deux étages (Godard, 2005).

Dans la structure à deux étages, le constituant formé par la conjonction et le terme qui suit, est défini comme le « syntagme conjoint ». Chacune de ces structures a des applications pertinentes étant donné la multiplicité des interactions possibles entre les prédicats et les syntagmes coordonnés, mais Godard (2005) remarque que la structure à deux étages est majoritairement utilisée dans les études actuelles.

Au niveau logique la conjonction de coordination correspond à une opération d'intersection lorsqu'elle relie des syntagmes adjectivaux et adverbiaux :

(65) *Mon oncle est petit et gros. Il marche difficilement et prudemment.*

Les nominaux coordonnés sont interprétés également via une opération d'intersection (Heycock & Zamparelli, 2003) :

(66) *My friend and colleague was late.*

Les coordinations de syntagmes nominaux, en revanche, sont interprétées via des opérations d'élaboration de pluralités d'individus ou de regroupements d'individus, semblables à celles qui ont été rapportées en 1.3.1 ; c'est-à-dire comme une juxtaposition d'individus ou comme un individu pluriel (« somme » méréologique) ou un groupe.

Le fait d'être nommément désignés dote cependant les conjonctions de termes comptables, d'un contour et d'un nombre correspondant au nombre de termes de la coordination, ce qui les rend plus accessibles que les éléments constitutifs d'un syntagme pluriel, comme *les élèves* (Jackendoff, 1991). Dans le modèle méréologique, la pluralité coordonnée *Jean et Marie* est à priori, une entité composite comprenant deux parties. Dans le modèle ensembliste, la pluralité correspond à un

ensemble à deux éléments : l'individu *Jean* et l'individu *Marie*. Chacun de ces individus, ou partie, est accessible : la coordination *Jean et Marie* est donc un objet référentiel complexe (Eschenbach et al., 1989).

Avec un syntagme coordonné comme argument externe, les prédicats distributifs sont dérivables d'une coordination phrastique : il y a autant de phrases coordonnées qu'il y a de termes coordonnés par la conjonction (Gleitman, 1965) et autant d'évènements. C'est notamment le cas des prédicats purement distributifs étudiés par Magri (2012), qu'ils soient des « Stage Level Predicats » ou des « Individual Level Prédicats » qui ne reçoivent jamais d'interprétation collective :

(67a) *Jean et Marie ont faim.*

(67b) *Jean a faim et Marie a faim.*

Les prédications (67a) et (67b) ont la même interprétation ; idem pour (67c-d).

(67c) *Jean et Marie connaissent la réponse.*

(67d) *Jean et Marie sont grands.*

Certains prédicats distributifs, cependant, peuvent recevoir une interprétation collective (cf. 1.3.2.1) ce qui multiplie les possibilités d'interprétation. L'interprétation collective n'intervient que si la prédication est compatible avec une action conjointe et que le contexte s'y prête, par exemple :

(68) *Jean et Marie marchent sur la plage.*

La prédication (68) peut correspondre à une situation contextuelle où les deux protagonistes marchent ensemble ou bien à une situation où chacun marche de son côté.

Lorsque l'argument externe est une coordination de pluralités, le nombre d'ambiguïtés s'accroît, du fait de la distribution possible des pluralités en tant qu'individus collectifs sur le prédicat :

(69) *Les garçons et les filles marchent sur la plage.*

La prédication (69), peut s'interpréter comme une seule marche collective si tous les garçons et les filles marchent ensemble de façon coordonnée, ou peut s'interpréter comme deux marches collectives si les garçons marchent ensemble et que les filles marchent aussi ensemble mais de leur côté, ou peut s'interpréter comme autant de marches individuelles qu'il y a de garçons et de filles.

Lorsque le nombre de termes de la conjonction dépasse deux, la possibilité de regrouper certains d'entre eux dans un collectif modifie également l'interprétation (le prédicat se distribue alors sur les termes restants et le ou les collectifs formés) :

(70) *Bob Dylan and Simon and Garfunkel wrote many hits.* (Exemple d'Hoeksema, 1988)

Les connaissances encyclopédiques font que la prédication (70) n'a de sens que si les deux derniers termes reliés par la deuxième conjonction de coordination (*Simon and Garfunkel*) sont interprétés comme un individu collectif et que ce collectif forme avec le premier terme, *Bob Dylan*, une coordination d'individus juxtaposés. La pluralité coordonnée comprenant trois NP, *Bob Dylan and Simon and Garkunkel* est alors une conjonction entre un NP et un groupe (au sens de Link, 1984).

Avec des pluralités coordonnées comme argument externe, le nombre d'interprétations d'un prédicat collectif s'accroît également : le prédicat peut en effet se distribuer sur chacune des pluralités ou se distribuer sur l'ensemble des membres des deux pluralités :

(71) *Les filles et les garçons se sont réunis.*⁹

La prédication (71) peut correspondre à une ou deux réunions, selon le contexte.

Les coordinations sont sources d'ambiguïtés insolubles si le contexte ne fournit pas d'informations suffisantes. Nous avons examiné en 1.3.1 de telles ambiguïtés interprétatives dans l'exemple (33) répété en (72) :

(72) *Les Montagues et les Capulets s'adorent.*

L'exemple (72) illustre parfaitement bien comment l'ordre d'application des règles syntaxiques traitant les pluralités impacte leur interprétation. La syntaxe du prédicat *s'adorer* nécessite qu'il ait pour argument externe une pluralité. A partir de cette contrainte syntaxique, trois entités plurielles sont susceptibles d'être élaborées : 1) la pluralité constituée de l'ensemble des membres des deux familles, 2) deux pluralités constituées respectivement par les membres de chacune des familles et 3) une pluralité constituée par les deux familles. Dans les interprétations 1) et 3), le prédicat concerne une interaction entre les deux familles, sauf que dans le cas 1) ce sont les membres des deux familles réunis en une entité plurielle qui s'adorent les uns les autres et que dans le cas 3) chacune des familles adore l'autre (les membres de chaque famille peuvent ne pas s'adorer en

⁹ C'est vrai aussi pour l'argument interne dans des prédications comme *Jean compare les garçons et les filles.*

interne) ; dans l'interprétation 2) le prédicat se distribue sur chacune des pluralités constituée, les membres de la famille des Montagues et les membres de la famille des Capulets avant de s'appliquer : ce sont alors les membres de la famille des Montagues qui s'adorent les uns les autres, tout comme ceux de la famille des Capulets. Les interprétations sont totalement différentes d'un cas à l'autre. Une pluralité composée de syntagmes nominaux coordonnés accroît les possibilités d'interprétation de certains prédicats et donc l'ambiguïté de la prédication.

Les prédicats mixtes sont également concernés par cet accroissement des ambiguïtés :

(73) *Les garçons et les filles ont construit une cabane.*

La prédication (73) peut être interprétée comme la construction d'une cabane par le collectif des garçons et des filles, comme la construction de deux cabanes, l'une par le collectif des garçons et l'autre par celui des filles ou comme la construction d'autant de cabanes qu'ils y a de garçons et de filles.

Certaines expressions linguistiques lèvent les ambiguïtés en restreignant les possibilités de formation de groupe. En français, la conjonction corrélatrice (Godard, 2005) qui consiste à faire précéder chacun des termes de la coordination par la conjonction de coordination *et*, a pour effet de supprimer la possibilité de regrouper ces termes en un collectif :

(74) *Et les Montagues et les Capulets s'adorent.*

La prédication (74) exclut l'interprétation 1) où les membres des deux familles sont regroupés, ainsi que l'interprétation 3) où la pluralité est constituée par les deux groupes familiaux ; seule l'interprétation 2) où les deux pluralités constituées respectivement par les membres de chacune des familles se distribuent sur le prédicat, est acceptable. De même, la prédication (75) perd son sens réciproque au profit d'une interprétation réflexive. La conjonction corrélatrice (traduite par *both*, en anglais) a donc pour effet de disjoindre ses termes.

(75) *Et Jean et Pierre s'adorent.*

L'introduction du quantificateur *chaque* dans les termes de la coordination inhibe également les lectures collectives :

(76a) *Jean et Marie ont résolu le puzzle.*

(76b) *Chaque homme et chaque femme a résolu le puzzle.*

Pour Hoeksema (1988), le prédicat mixte *résoudre le puzzle* supporte une interprétation collective dans l'exemple (76a), ce qui n'est pas le cas de l'exemple (76b) où la seule interprétation possible est individuelle comme le montre la marque du singulier possible sur le verbe : la quantification par *chaque* des termes de la coordination impose à cette prédication une lecture purement distributive. On obtiendrait aussi une interprétation distributive avec le quantifieur *la plupart* en (77):

(77) *La plupart des hommes et la plupart des femmes ont résolu le puzzle.*¹⁰

L'adverbe *ensemble* lève également les ambiguïtés d'interprétation, mais dans le sens inverse : il impose la constitution d'une entité collective, par exemple, en (78) :

(78) *Les filles et les garçons se sont réunis ensemble.*

L'exemple (78) dénote une réunion du collectif des filles et des garçons plutôt que deux réunions, une réunion des filles et une autre des garçons. La prédication (79) ne peut être interprétée que collectivement :

(79) *Jean et Marie ont résolu le puzzle ensemble.*

Le prédicat réciproque *s'adorer* n'est pas compatible avec l'adverbe *ensemble* comme le montre l'exemple (80a), ce qui suggère que l'argument externe pluriel d'un prédicat réciproque ne peut pas être représenté comme un tout mais plutôt comme une juxtaposition d'individus. L'exemple (80b) va dans le même sens en indiquant que le pronom composé *les uns, les autres* lève l'ambiguïté d'interprétation de la prédication (33) répétée en (80c) : il porte sur les individus des deux pluralités excluant les interprétations 2) et 3) ci-dessus. Ce sont les membres des deux familles réunies qui sont en relation d'adoration réciproque conformément à l'interprétation 1).

(80a) * Les Montagues et les Capulets s'adorent ensemble.

(80b) Les Montagues et les Capulets s'adorent les uns, les autres.

(80c) Les Montagues et les Capulets s'adorent.

Toutefois, l'adverbe *ensemble* non seulement est compatible mais de plus contribue à lever les ambiguïtés des prédicats lexicalement réciproques (cf. 2.2.1.2). La prédication (81a) a également

¹⁰ Remarque : ni la théorie méréologique, ni la théorie des ensembles ne sont applicables aux pluriels quantifiés qui relèvent de la logique booléenne.

trois interprétations possibles : si les termes de la conjonction se distribuent sur le prédicat, la prédication s'interprète soit comme des rivalités internes aux familles, soit comme des rivalités de chaque groupe familial avec des groupes externes à la prédication ; sans distribution du prédicat, (81a) s'interprète comme une rivalité entre les deux groupes familiaux. La prédication (81b) s'interprète seulement comme une rivalité entre les deux groupes familiaux. Le fait que l'adverbe *ensemble* soit incompatible avec les prédicats réciproques pronominaux mais pas avec les prédicats lexicalement réciproques indique des différences de traitements des arguments externes pluriels dans ces deux classes de prédicats réciproques. Les prédicats lexicalement réciproques semblent échapper au bouclage de l'objet sur le sujet dont parle Riegel (1998). D'autres différences entre ces classes de pronominaux apparaîtront en 2.2.1.

(81a) *Les Montagues et les Capulets rivalisent.*

(81b) *Les Montagues et les Capulets rivalisent ensemble.*

En résumé, une conjonction d'individus entraîne une ambiguïté d'interprétation avec les prédicats distributifs, mais pas avec les prédicats collectifs ni, avec les réciproques. Une conjonction de pluralités entraîne des ambiguïtés d'interprétations avec tous les types de prédicats.

Des outils syntaxiques existent pour limiter les ambiguïtés d'interprétation des GN composés de deux termes coordonnés. Certains outils syntaxiques comme la conjonction corrélatrice prévient la formation du collectif qui regrouperait les termes de la coordination ; d'autres comme l'adverbe *ensemble* entraîne au contraire la formation d'un collectif. Quelquefois, seules des connaissances encyclopédiques permettent de lever l'ambiguïté (exemple (58) d'Hoeksema, (1988), rappelé en (82)). On retiendra que le niveau d'interprétation (niveau individus ou groupe) se pose d'une façon permanente pour les syntagmes coordonnés et n'est pas toujours résolu par des données pragmatiques.

(82) *Bob Dylan and Simon and Garfunkel wrote many hits.*

Par ailleurs, ce bref passage en revue des structures coordonnées a permis de mettre en évidence une différence importante entre les prédicats pronominaux réciproques et les prédicats symétriques : le regroupement des termes de la coordination par l'adverbe *ensemble* n'est pas possible avec les premiers mais résout une ambiguïté pour les seconds. Le fait qu'une coordination de termes singuliers, argument externe des prédicats pronominaux, ne puisse donner lieu à un regroupement suggère qu'avec ces prédicats, la coordination ne peut être interprétée que comme un

tout dont les constituants individuels ne sont pas accessibles. En revanche, la possibilité de lever l'interprétation externe des prédications symétriques qui ont pour argument externe une coordination de termes singuliers, suggère que les membres de la coordination y sont individualisés.

Mais, la conjonction de coordination n'est pas le seul moyen de former un collectif. Les syntagmes comitatifs dans leur interprétation d'adjoints à l'argument externe, permettent aussi de coordonner des entités (en l'occurrence l'argument externe et l'argument régi par la préposition) dans les interprétations collectives des prédicats distributifs (Lakoff & Peters, 1969).

Stassen (2000) dresse une typologie des constructions coordonnées et des constructions comitatives : il en conclut que ces deux constructions sont les deux stratégies syntaxiques à la disposition des langues pour conjoindre des unités linguistiques. La plupart des langues possèdent les deux constructions mais certaines n'en n'ont qu'une et cette unique construction peut être la construction comitative.

2.1.2 Les syntagmes comitatifs

Mari (2005b) note qu'en français, la préposition *avec* « occupe une place intermédiaire entre les prépositions dites « incolores » (*à, de*) et celles dites « colorées » (*contre, parmi, vers*) : elle a un large spectre d'emplois dont le sens, sous-spécifié, demande à être construit dynamiquement en fonction d'informations contextuelles pertinentes. L'unité conceptuelle des divers sens d'*avec*, à la frontière de la grammaire et du lexique est difficile à cerner : celle qui conviendrait le mieux, selon Mari (2005b), correspond à l'emploi d'accompagnement au sens large. Mari (2005b) distingue quatre grandes catégories d'emplois, selon que la préposition 1) est rattachée à un GN, 2) introduit un argument verbal, 3) constitue un ajout du noyau prédicatif, 4) introduit une protase dans un emploi inter-propositionnel (83).

(83) *Avec tes questions débiles, tu nous fatigues !*

Le cas où la préposition *avec* est rattachée à un GN tel *un homme avec son chapeau*, illustre le rattachement d'une partie, désignée par le SN régi, à un tout désigné par le SN de rattachement.

Le cas où la préposition *avec* introduit un argument verbal sera abordé plus en détail à la suite de cette sous-section et dans la sous-section sur les constructions réciproques (2.2.1).

Le cas où la préposition *avec* constitue un ajout au noyau prédicatif recouvre une grande variété d'emplois, en dehors des emplois bien répertoriés comme les ajouts de type instrumental (*avec un marteau*), de manière (*avec joie*), d'affectation (*Jean fait son jogging avec les oiseaux qui chantent*), d'accompagnement (*Jean regarde la télévision avec Marc*).

Nous allons restreindre l'analyse aux emplois où les comitatifs régissent des SN animés/humains en tant qu'ajouts au noyau verbal, mais aussi en tant qu'arguments verbaux. Ces emplois désélectionnent d'emblée les sens d'ajout instrumental, de manière ou d'affectation en privilégiant le sens d'accord, d'accompagnement entre les humains : ils concernent directement notre étude sur les co-références entre particuliers.

En fait, même avec ces restrictions, les SN comitatifs restent polysémiques. Sur le sens général d'accompagnement, d'accord, de réunion (cf. Le Robert, 1972) viennent se greffer les sens suivants :

- de conformité (*je pense avec cet auteur...*)
- de relations entre personnes (*il se comporte mal avec vous* = envers vous)
- de cause (*Pierre s'ennuie avec Marie ; elle déprime avec lui ; Marie progresse avec ce professeur*)

L'accompagnement peut également être réduit à une simple présence, non participative du SN régi par la préposition *avec* ou être ambigu quant à son engagement dans la situation (84-86) :

(84) *Jean encaisse des quolibets avec Marie.*

(85) *Jean se débrouille vraiment bien avec Marie.*

(86) *Jean décompresse au bistrot avec Marie.*

La prédication (84) implique soit que Marie encaisse également des quolibets, soit qu'elle est présente sans faire elle-même l'objet de quolibets, soit que les quolibets sont proférés par Marie. L'exemple (85) est ambigu quant à savoir si Jean et Marie se débrouillent vraiment bien dans leur tâche quotidienne ou si Jean sait s'y prendre avec Marie. (86) peut être interprété comme un moment de détente de Jean et de Marie ou un moment de détente de Jean en présence de Marie ou à cause de Marie.

Remarquons que les prédicats distributifs donnés dans ces exemples *s'ennuyer*, *déprimer*, *encaisser des quolibets*, etc... sont des verbes d'affects psychologiques ou physiques. Lorsque

l'accompagnement exprime l'action conjointe, cependant, l'interprétation devient collective et la préposition *avec* devient une « coordination comitative » (exemples 87a–89b).

(87a) *La carpe y faisait mille tours avec le brochet.* (Le Héron et la carpe : Jean de La Fontaine)

(87b) *La carpe et le brochet y faisaient mille tours.*

(88a) *Jean grimpe dans le métro avec Marie.*

(88b) *Jean et Marie grimpent dans le métro.*

(89a) *Pierre bosse beaucoup avec Marie en ce moment.*

(89b) *Pierre et Marie bossent beaucoup en ce moment.*

Les prédications (87a), (88a) et (89a) sont des cas d'action conjointe qui ont le sens de prédications collectives équivalentes aux versions collectives des prédications (87b), (88b) et (89b) : elles lèvent même l'ambiguïté de ces dernières concernant les possibilités d'interprétation distributives.

Plusieurs études font état de la fonction conjonctive de la préposition *avec*. Shapira (2002) distingue les emplois asymétriques qui correspondent aux exemples d'évènements unilatéraux ou d'ambiguïté donnés ci-dessus en (84), (85), (86) et les emplois copulatifs où *avec* assume une réelle fonction de conjonction. Choi-Jonin (1995) considère que les différents effets de sens de la préposition *avec* sont dus à la combinaison du sémantisme du verbe avec celui du nom qui suit la préposition. Son hypothèse est que la préposition *avec* « sert à marquer le dédoublement valentiel (de verbes, déverbaux ou noms relationnels) en deux unités linguistiques syntaxiquement et référentiellement autonomes ».

(90a) *Jean se promène avec son chien.*¹¹ (Choi-Jonin, 1995)

(90b) *Jean et son chien se promènent.* (idem)

Choi-Jonin (1995) appuie son argumentation sur le fait que le régime de la préposition en (90a) peut se placer en position de sujet comme en (90b). Selon sa perspective, « le complément comitatif introduit par la préposition *avec* met en relief sa dépendance vis-à-vis d'un autre actant, avec lequel il forme une même valence ».

Lakoff et Peters (1969) ont analysé les constructions comitatives et leur équivalence sémantique avec des prédicats distributifs interprétés collectivement (91a-91e) :

¹¹ Cet exemple de Choi-Jonin (1995) n'est pas le plus adapté à sa démonstration : le chien peut être interprété comme la cause de la promenade de Jean qui ne se promènerait qu'avec son chien.

(91a) *John left with Bill.*

(91b) *Bill left with John.*

(91c) *John and Bill left.*

(91d) *Bill and John left.*

(91e) *Both John and Mary left.*

Il note tout d'abord l'équivalence sémantique des prédications (91a) et (91b) qui établit la nature symétrique des syntagmes comitatifs et montre qu'elles ont comme structure profonde les versions plurielles (91c) et (91d), ceci expliquant cela : si l'argument externe et l'argument régi des prédications comitatives sont interchangeables sans modification de sens, c'est parce que les termes de la coordination *John and Bill* sont interchangeables, sans modification de sens. Mais l'équivalence sémantique entre ces prédications n'est vraie que pour l'interprétation collective du prédicat distributif : en effet, la prédication (91e) qui correspond à l'interprétation distributive des prédications (91c) et (91d) n'est pas équivalente aux prédications (91a) et (91b). Nous définissons cette propriété de la construction comitative en (91a-d) comme une symétrie syntaxique par opposition à la symétrie verbale que définissent les verbes lexicalement réciproques.

Pasero et al. (2010) font les mêmes remarques : « Il semblerait que la combinaison d'un verbe dont la symétrie n'est pas inscrite (comme par exemple, *jouer, manger, voyager* ou *s'évader*) avec un complément introduit par la préposition *avec* dans son sens 'comitatif', pas seulement d'accompagnement mais où l'action est partagée, dénote une relation symétrique » : ils nomment cette symétrie syntaxique, la « symétrie construite ». En tout état de cause, la condition d'action partagée que ces auteurs mentionnent correspond à une des conditions des lectures collectives. De notre point de vue, une autre distinction doit être faite. En effet, dans les constructions comitatives de prédicats comme *danser avec* où les arguments sont des individus, la symétrie syntaxique se double d'une symétrie situationnelle : contrairement à *Jean voyage avec Marie* que l'on comprend comme un voyage collectif de Jean et de Marie, *Jean danse avec Marie*, indique une relation de vis-à-vis entre Jean et Marie (dans les danses de salon, au moins). De même, pour la prédication *Jean parle avec Marie*. La comparaison, en corpus, des enchaînements auxquels donnent lieu les verbes *parler* et *bavarder* montre certains points communs entre ces deux verbes au niveau des patterns de reprise, que nous avons attribués à la symétrie situationnelle (voir étude de corpus en 2.3).

L'on peut s'attendre à ce que les prédicats statifs qui ne peuvent être interprétés collectivement ne supportent pas la construction syntaxique symétrique. C'est ce que constatent Lakoff et Peters

(1969) pour l'exemple (92). Sans instructions contextuelles contraires¹², les verbes d'affect psychologique n'ont également que des interprétations distributives (93a-93c). Il est donc logique que le syntagme prépositionnel d'accompagnement ne puisse être conjonctif avec ces prédicats : d'où les différences sémantiques des prédications en (93a), (93b) et (93c).

(92) **John knows the answer with Mary.*

(93a) *Pierre déprime avec Marie.*

(93b) *Marie déprime avec Pierre.*

(93c) *Pierre et Marie dépriment.*

En général, les prédicats qui s'appliquent au niveau des individus quand leur argument externe est pluriel, ne supportent pas la construction syntaxique symétrique (94a-b, 95c-d) :

(94a) *Les étudiants et les étudiantes ont faim.*

(94b) ? *Les étudiants ont faim avec les étudiantes.*

(95c) *Les étudiants et les étudiantes sont grands.*

(95d) * *Les étudiants sont grands avec les étudiantes.*

C'est le cas des « Individual Level Predicats » (cf. 1.3.2.1), comme le montrent (95c) et (95d) et des « Stage Level Predicats » comme le montrent (94a) et (94b). L'interprétation de la prédication (94b) n'est pas que *Les étudiantes, elles aussi, ont faim*, mais à la rigueur qu'elles pourraient avoir une responsabilité dans la faim des étudiants. Quant à la prédication (95d), elle n'a pas de signification immédiate : au figuré, elle pourrait signifier que les étudiants se comportent en grands seigneurs avec les étudiantes. Ces études confirment que les constructions coordonnées et comitatives ont des sens équivalents avec les prédicats distributifs qui peuvent recevoir une interprétation collective, ce qui n'est pas le cas des prédicats statifs. Ainsi la coréférence entre les individus et le groupe dans les prédications décrivant des propriétés temporaires (Stage Level Predicats) que Magri (2012) a mis en évidence (cf. 1.3.2.1), ne suffit pas à élaborer des versions comitatives sémantiquement équivalentes.

¹² Certains contextes, cependant, décrivent des conditions environnementales telles que les prédicats psychologiques ou dénotant un état physiologique ou même statifs ne peuvent, selon toute vraisemblance, que s'appliquer aux référents sujet et régi : il y a de fortes probabilités, par exemple, pour que l'interprétation de la prédication *Jean transpire sous un soleil torride avec Marie en plein Sahara*, ne distingue pas l'état physiologique de Marie de celui de Jean. On peut faire appel à la théorie de la modélisation ensembliste pour expliquer ce phénomène : le prédicat s'applique au groupe composé de Jean et Marie dans cette situation.

Stassen (2000), propose de définir les entités coordonnées sur la base sémantique suivante : une prédication comporte une coordination de syntagmes 1) si elle décrit un seul évènement et 2) que l'évènement s'applique simultanément à tous les référents individuels y participant. Cette définition s'applique aussi bien aux syntagmes coordonnés qu'aux constructions comitatives (96a-b) :

(96a) *Jean et Marie marchent.*

(96b) *Jean marche avec Marie.*

Stassen (2000) constate sur des exemples équivalents aux exemples (96a) et (96b), que ces constructions, décrivent bien un seul évènement (ou un seul état si Jean et Marie pratiquent la marche) quand l'interprétation de (96a) est collective : de l'unicité de l'évènement (ou de l'unicité de l'état) découle tout naturellement la participation simultanée des référents. Des différences existent cependant entre les deux constructions. Les syntagmes coordonnés impliquent des référents qui partagent une fonction syntaxique, un rôle thématique et le même contrôle sur l'évènement décrit. La construction comitative implique des référents qui n'ont pas la même fonction syntaxique, renvoyant un des référents participant à une présence d'arrière-plan. Mais si le prédicat ou le contexte s'y prête, la construction comitative force une lecture collective de l'évènement là où les constructions équivalentes à syntagmes conjoints restent ambiguës : la prédication (96a) a une interprétation purement distributive où Jean et Marie ne marchent pas ensemble. Ainsi, l'argument externe et l'argument régi d'une construction comitative bien qu'ayant des statuts discursifs différents (topique et adjoint), formeraient un collectif ou groupe qui se prêterait mieux à une interprétation collective que la construction coordonnée dans les prédications distributives à lecture collective : *Jean et Marie sont au cinéma*, n'implique pas qu'ils le soient ensemble, au contraire de *Jean est au cinéma avec Marie*.

Dowty (1991) a énoncé plusieurs réserves sur l'équivalence des constructions intransitive et comitative dans les contextes d'interprétation. Il fait remarquer que l'argument externe assume un proto-rôle d'agent volontaire que ne possède pas l'argument régi par la préposition dans les prédicats d'activité dont les arguments sont des humains. De fait, l'argument externe a des traits de saillance incontestables : sa fonction grammaticale, sa position, souvent en tête de prédication, et son statut de topique. Les expérimentations qui ont comparé les temps de résolution des reprises pronominales de l'argument externe et ceux des reprises pronominales de l'argument régi par *avec* ont montré un net avantage à la résolution de la reprise de l'argument externe. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces expérimentations n'avait contrôlé l'équivalence sémantique des

constructions intransitive et comitative, c'est-à-dire n'avait vérifié que les prédicats distributifs des items de tests pouvaient recevoir une interprétation collective.

Les études de Lakoff et Peters (1969), Choi-Jonin (1995), Shapira (2000), Pasero et al. (2010) confirment que les constructions coordonnées et comitatives ont des sens équivalents avec les prédicats distributifs qui peuvent recevoir une interprétation collective. Ce n'est pas le cas des prédicats statifs. Selon Choi-Jonin (1995), « la préposition *avec* sert à disjoindre un élément constitutif de son tout qui peut correspondre à un nom, à un procès verbal ou à un élément valentiel » : c'est-à-dire que seuls les prédicats pluriels distributifs décrivant des procès dont la lecture peut se faire au niveau d'un tout, en sus du niveau des individus pourraient avoir des équivalents dans la construction comitative.

Après un point rapide sur l'articulation entre verbes et arguments, la section suivante examine les classes verbales retenues dans les tests de la présente étude.

2.2 Les Constructions prédicatives

Le verbe est décrit comme central dans l'articulation entre syntaxe et sémantique. Sa valence détermine le nombre d'arguments qui lui sont nécessaires pour être saturé ; les différentes constructions syntaxiques qu'il admet déterminent les interprétations sémantiques qu'il supporte (ex. de Dubois et al., 1997 : *partir à Paris* versus *partir de Paris*) ; les diverses catégories de mots du lexique qu'il accepte comme arguments définissent les paradigmes d'interprétation qui lui correspondent (ex. de Dubois et al., 1997 : *sortir d'une maladie* et *guérir d'une maladie*). Dubois et al. (1997) ont élaboré un dictionnaire des verbes français où un certain nombre de critères comme les constructions syntaxiques ou schèmes syntaxiques, les caractéristiques lexicales des arguments, ses domaines d'application, etc... permettent de lister les différents emplois associés à chaque verbe. D'autres travaux comme ceux de M. Gross et collaborateurs au LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) ont dressé les tables d'un lexique-grammaire des verbes simples en français. Par ailleurs, Boons et al. (1976) ont documenté la structure des phrases simples et D. Willems (1981) a proposé une classification sémantique du lexique verbal à partir d'une analyse sémantique détaillée des propriétés constructionnelles des verbes.

La notion de diathèse, également à l'intersection des domaines syntaxique et sémantique, a une place particulière dans la caractérisation d'un énoncé : elle décrit l'organisation des rôles sémantiques de l'énoncé qui sont ni plus ni moins que les rôles thématiques assignés par le verbe à ses arguments. Dans la prédication *Marie travaille*, *Marie* est à la fois sujet et agent, mais dans *Marie reste chez elle aujourd'hui*, *Marie* est sujet mais n'a pas l'activité caractérisant un agent. Même si le verbe est à la voix active, le rôle sémantique du sujet grammatical n'est pas identique selon que le verbe exprime un état (verbe statif) ou un procès, les verbes décrivant un procès se subdivisant en fonction de leurs propriétés aspectuelles, par exemple, en verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement selon la classification de Vendler (1967).

Sauf à l'impératif, le verbe ne constitue donc pas à lui seul un énoncé : sa valence détermine le nombre d'arguments dont il a besoin pour être saturé. Il fonctionne comme un relateur à n-places que doivent occuper n-arguments et ce n'est que lorsque les fonctions syntaxiques argumentales reçoivent des arguments appartenant aux classes lexicales appropriées par la sémantique du verbe, qu'une proposition a valeur de vérité. A la suite de Fillmore (1968, 1977), Dowty (1986) propose de définir pour chacune de ces places un rôle thématique, en recherchant les propriétés que partagent tous les arguments susceptibles d'occuper cette place : ces propriétés définiraient un rôle thématique générique pour la place en question. Le rôle thématique générique étant la propriété d'une place argumentale et non d'un référent, un verbe a autant de rôles thématiques génériques qu'il a de positions argumentales dans un emploi donné. Ces rôles sont distincts les uns des autres : dans la prédication *John s'est tué lui-même*, par exemple, le référent *John* ne tient que le rôle d'agent qui opère sur le patient qu'il est, du fait de la réflexivité du prédicat. La théorie des rôles thématiques repose donc sur l'unicité du rôle attribué à chaque place valentielle d'un verbe dans un emploi donné.

Le principe de différenciation des rôles thématiques de chaque place argumentale est compatible avec les théories de la pluralité qui considèrent 1) qu'une pluralité dénote soit un individu non atomique, soit une juxtaposition d'individus et 2) que ce sont les propriétés collectives ou distributives des prédicats avec lesquelles elle se compose qui déterminent son interprétation. Cependant, Dowty (1991) constate la limite de la théorie des rôles thématiques et établit les traits sémantiques caractéristiques du rôle d'Agent et ceux du rôle de Patient. Il montre qu'il est exceptionnel qu'un argument possède tous les traits sémantiques de l'Agent ou du Patient. Souvent, les arguments présentent quelques traits seulement de ceux qui caractérisent un Agent ou un Patient : quelquefois ils possèdent même des traits mixtes de l'Agent et du Patient. Dowty (1991)

propose d'attribuer aux arguments le rôle thématique de proto-Agent s'ils possèdent plus de traits sémantiques correspondant à l'Agent que de traits sémantiques correspondant à un Patient et vice versa, pour le rôle de proto-Patient. Même ces précautions ne résolvent pas tous les problèmes, comme le montrent les exemples en (97a) et (97b):

(97a) *John and Mary met.*

(97b) *John and Mary are alike.*

Remarquons que ces prédications ne sont vraies que pour la dyade formée par *John et Mary*, mais pas pour le groupe formé par *John et Mary* ni pour chacun des individus du groupe : l'interprétation n'est donc, ni collective, ni distributive. Par ailleurs, les prédicats de (97a) et (97b) étant lexicalement réciproques, la relation qu'ils établissent entre leurs arguments implique que chacun occupe alternativement les proto-rôles d'Agent et de Patient. Autrement dit chacun des membres de la pluralité tient deux proto-rôles, ce qui remet en cause la théorie des rôles thématiques qui postule qu'il ne peut y avoir qu'un seul rôle thématique par position argumentale. Selon Siloni (2012), l'argument pluriel d'une prédication lexicalement réciproque passe tous les tests de l'argument externe. Mais le fait que cet argument intègre les fonctions de sujet et d'objet remet en cause la structuration syntaxique habituelle des prédications en arguments externe et interne. Dowty (1991) remarque que les opérations de reconnaissance des divers rôles que le lexique verbal projette s'appuient sur cette structuration ; constatant son inadéquation dans les prédications réciproques, il pose la question de l'acquisition par l'enfant du pattern syntactico-sémantique de la réciprocité. Effectivement, si les enfants font l'acquisition des relations sémantiques entre les arguments en reconnaissant (entre autres) les marques casuelles du sujet et de l'objet qui ressortent de la régularité compositionnelle des prédications, comment parviennent-ils à discerner puis à intégrer l'exception que représente le pattern réciproque ? Cette question n'est pas abordée dans la présente étude mais pourrait faire l'objet de développements ultérieurs, notamment en considérant les apports de la théorie fonctionnaliste ou de la grammaire constructionnelle (Goldberg, 2004) aux problématiques de l'acquisition.

Le travail expérimental sur les verbes symétriques mené dans le cadre de cette thèse, c'est-à-dire sur des prédicats qui résistent à la classification des rôles thématiques établis, est l'occasion de comparer les traitements cognitifs des prédications symétriques à ceux de prédications collectives (ou dont l'interprétation est collective) et distributives et d'amorcer une réflexion sur la question des rôles thématiques. D'une part, parce que nos tests expérimentaux portent sur la résolution de reprises pronominales où des paramètres à intégrer relèvent du niveau discursif et font suite aux

traitements locaux dans chacun des types de prédicats comparés : il s'agit donc de voir si les traits de proéminence habituellement associés aux arguments qui occupent telle ou telle position thématique sont différents selon le type de prédicat testé. La position thématique critique, c'est bien sûr celle de l'argument régi par la préposition *avec* dans les prédictions à interprétation collective mais aussi dans les prédictions distributives et les prédictions lexicalement réciproques. D'autre part, parce que les résultats obtenus pourront être considérés relativement aux caractéristiques des prédictions plurielles dont il a été question dans les paragraphes précédents et être comparés aux résultats expérimentaux antérieurs.

Il reste à analyser les spécificités des prédicats lexicalement réciproques. Dans ce cadre, on ne peut faire l'économie de l'analyse des prédicats réciproques pronominaux, auxquels ils peuvent être assimilés, pour comprendre les traits que ces deux types de prédicats partagent d'une part et établir leurs caractéristiques respectives d'autre part.

2.2.1 Les expressions syntaxiques et lexicales de la réciprocité

Le français a une forme lexicale d'expression de la réciprocité (comme beaucoup d'autres langues) en plus de deux constructions syntaxiques dédiées (98a-c).

(98a) *Paul et Marie parlent l'un avec l'autre.*

(98b) *Paul et Marie se parlent.*

(98c) *Paul et Marie bavardent.*

En (98a), la réciprocité est exprimée par le pronom composé *l'un l'autre* en composition avec la préposition *avec* : remarquons que le choix de la préposition entrant en composition avec le pronom n'est pas toujours *avec* comme le montre cet autre exemple en (99). Cette expression et sa traduction anglaise *each other*, ont servi de base d'analyse aux schémas relationnels implicites que la construction réciproque impose à ses arguments.

(99) *Paul et Marie pensent l'un à l'autre.*

En (98b), la réciprocité est exprimée par le clitique réfléchi *se* dans une construction syntaxique minimale. L'antécédent du clitique est l'argument externe dans cette construction spécifique des

langues romanes (Siloni, 2012 ; Pasero, 2010). Le pronom composé ne peut remplacer le pronom réflexif mais il résout les éventuelles polysémies : (100a) s'interprète réflexivement ; à l'inverse (100b) s'interprète réciproquement. Siloni (2012) dénie le caractère coréférentiel du clitique en raison de l'existence de formes pronominales idiomatiques où le sens littéral du verbe se perd : *s'entendre*, *s'apercevoir*, par exemple, n'ont plus rien à voir avec les verbes *entendre* et *apercevoir* (sauf si le contexte s'y prête). Cette position semble difficilement soutenable comme on le verra ci-après.

(100a) *Paul et Jean se sont blessés l'un et l'autre.*

(100b) *Paul et Jean se sont blessés l'un l'autre.*

En (98c), la réciprocité est exprimée lexicalement par le lexème verbal. Il semble que toutes les langues comportent une classe de verbes lexicalement réciproques : ils désignent des interactions entre humains, souvent des échanges oraux (écrits aussi) déclinés selon une grande diversité de modalités (*bavarder*, *parlementer*, *dialoguer*, *débattre*, *discuter*, etc..), mais aussi des actes relationnels (*sympathiser*, *flirter*, *fraterniser*, etc...), des collaborations plus ou moins positives (*coopérer*, *cohabiter*, *rivaliser*, etc...) ou des actions intrinsèquement réciproques (*trinquer*, *se rencontrer*, *se croiser*, *s'épouser*, *se serrer la main*, etc...). Les verbes lexicalement réciproques, instituent entre leurs arguments une symétrie de rôles : ils font partie des verbes symétriques. La symétrie verbale a pour effet de recruter les formes syntaxiques¹³ de la symétrie qui ont été examinées en 2.1.2, rendant sémantiquement équivalentes (Borillo, 1971) les constructions (101a), (101b) et (101c) :

(101a) *Pierre et Paul cohabitent.*

(101b) *Pierre cohabite avec Paul.*

(101c) *Paul cohabite avec Pierre.*

Les individus de la dyade jouent des rôles équivalents l'un vis-à-vis de l'autre, que la dyade soit une pluralité coordonnée (construction SN1 et SN2 V) ou qu'elle soit dédoublée en sujet et régime d'un syntagme prépositionnel (construction SN1 V (prep) SN2).

¹³ Comme Pasero et al. (2010), nous distinguons la symétrie syntaxique ou construite de la symétrie lexicale. Mais en plus, nous attribuons la symétrie syntaxique à une interprétation collective de la prédication due à une équivalence entre la conjonction de coordination et le syntagme comitatif dont Lakoff et Peters (1969) ou Stassen (2000) ont rendu compte (bien distincte donc de la symétrie lexicale) : ainsi *Pierre joue avec Paul* reste une prédication collective malgré son équivalence avec *Paul joue avec Pierre*. En revanche *Pierre joue aux échecs avec Paul* est syntaxiquement et sémantiquement symétrique.

En comparaison, les constructions discontinues en (102b) et (102c) d'un verbe non symétrique comme *travailler* sont également équivalentes sémantiquement mais elles ne sont équivalentes à la construction intransitive de (102a) que dans l'interprétation collective. Remarquons que si le contexte entérine une interprétation collective de (102a), le rôle thématique de l'argument pluriel est celui d'un agent unique dont les implications distributives attribuent à Pierre et à Paul un rôle identique, celui d'un agent. Ce rôle est bien différent dans (85a).

(102a) *Pierre et Paul travaillent.*

(102b) *Pierre travaille avec Paul.*

(102c) *Paul travaille avec Pierre.*

La symétrie verbale est définie par l'équivalence sémantique entre les constructions (101a), (101b) et (101c) dans de nombreuses études (Borillo, 1971 ; Pasero, 2010 ; Dimitriadis, 2008a, 2008b ; Siloni, 2001, 2012)¹⁴.

La suite de cette section précise les différents patterns que recouvrent la sémantique des relations réciproques et approfondit les caractéristiques respectives des formes d'expression de la réciprocité syntaxique (forme clitique réfléchie) et lexicale, du point de vue évènementiel, argumental et constructionnel.

2.2.1.1 Les constructions pronominales réciproques

Les verbes transitifs (verbes à deux places dont l'objet est direct) deviennent réciproques avec le réflexif *se*, pour peu que leur sens lexical l'autorise (* *Pierre et Marie se mangent*). Très souvent cependant, cette construction à clitique pronominal est polysémique : *Pierre et Marie se sont blessés* se prête autant à une interprétation réflexive que réciproque. Selon Guentchéva et al. (2007), l'interprétation réciproque de telles prédications est basée sur la capacité des composants de la pluralité à dénoter des éléments en relation de réciprocité. Cette contrainte est repérée dans toutes les études sur la réciprocité et se traduit par des spécifications d'ordre ontologique sur les éléments de la pluralité (Koh & Clifton, 2002 ; Dowty, 1991 ; Gleitman, 1996), que le prédicat réciproque soit syntaxique ou lexical : les arguments en relation de réciprocité se doivent de partager une même ontologie.

¹⁴ Il se trouve que logiquement parlant, le prédicat *cohabiter* peut aussi se distribuer sur chaque élément de l'argument pluriel, à condition que le contexte permette de recruter deux référents qui reconstituent une dyade symétrique autour de chaque élément de la pluralité sujet : ceci est rarement pris en compte.

Il existe une catégorie de verbes transitifs qui établissent une relation de symétrie entre les éléments d'une pluralité en position d'argument interne et non plus d'argument externe : *Jean réconcilie les enfants*. Si la pluralité est une dyade comme en (102a), il devient évident que les éléments qui la composent sont en relation de symétrie. Borillo (1971), suivie par Pasero et al. (2011), désigne cette catégorie de verbes comme des « verbes à symétrie entre compléments » et montre qu'ils partagent un certain nombre de propriétés avec les « verbes à symétrie sujet-complément » que sont les verbes lexicalement réciproques. Or, les « verbes à symétrie entre compléments », comme les verbes réversibles¹⁵ (Riegel et al., 2008), deviennent des « verbes à symétrie sujet-complément » intransitifs lorsque la pluralité objet devient le sujet grammatical de la forme pronominale du prédicat (exemples (102b-f)). Cette catégorie de verbes établit une passerelle entre expressions syntaxique et lexicale de la réciprocité qui permet de comparer ces deux modes de réciprocité.

(102a) *Jean réconcilie les enfants.*

(102b) *Les enfants se réconcilient.*

(102c) *Jean réconcilie Pierre et Marie.*

(102d) *Pierre et Marie se réconcilient.*

(102e) *Pierre se réconcilie avec Marie.*

(102f) *Marie se réconcilie avec Pierre.*

Les dérivés réciproques de verbes transitifs indirects précédés du clitique *se* sont sujets à la même ambiguïté d'interprétation (entre lecture réflexive et réciproque) que les dérivés de verbes transitifs par ex. en (103) : Pierre et Marie se mentent-ils mutuellement ou chacun à soi-même ?

(103) *Pierre et Marie se mentent.*

Pour désambiguïser les interprétations réflexive et réciproque, le français n'a d'autre solution que d'avoir recours au marqueur spécialisé de la réciprocité *l'un l'autre* (Borillo, 1971 ; Guentchéva et al., 2007), comme en (104).

(104) *Ils se sont coupés les ongles l'un l'autre.*

Les verbes intransitifs comme *chanter, danser, jouer* n'expriment pas la réciprocité au pluriel, à moins d'être marqués par le pronom composé *l'un avec l'autre* (105a-b) :

¹⁵ Nota bene : Ben Salah Tlili (2007) n'intègre pas les « verbes à symétrie entre compléments » dans son étude sur les verbes réversibles.

(105a) *Paul, Pierre et Marie dansent.*

(105b) *Pierre et Marie dansent.*

Ces verbes à priori distributifs reçoivent une interprétation distributive, ou collective lorsqu'il est possible de former un agent collectif à partir des éléments de la pluralité (ou en présence de l'adverbe *ensemble*), comme le montre l'exemple (105a). Remarquons qu'il est très fréquemment attribué une interprétation réciproque aux prédications formées avec ces verbes lorsque l'argument externe est une pluralité binaire comme dans l'exemple (105b). Cela provient du fait 1) que les représentations communément associées à ces verbes sont reliées aux danses en couple, c'est-à-dire à des situations où les rôles des membres de la paire sont effectivement réciproques et 2) que ces verbes, comme les autres verbes distributifs interprétables collectivement, acceptent la construction comitative (105c). Or, comme nous l'avons précisé dans la section précédente, le syntagme comitatif coordonne l'argument externe et l'argument régi en opérant un dédoublement valentiel (Choi-Jonin, 1995) Les arguments de part et d'autre du verbe deviennent interchangeableables, instaurant la symétrie syntaxique mise en évidence par Lakoff et Peters (1969). De plus, occupant des positions syntaxiques différentes, les arguments deviennent autonomes.

(105c) *Pierre danse avec Marie.*

A quelques exceptions près, les formes syntaxiques de la réciprocité ne se construisent qu'en version plurielle : autrement dit, il n'existe pas de version discontinue sémantiquement équivalente à la version plurielle :

(106) *Pierre s'est blessé avec Marie.*

(107) *Pierre se ment avec Marie.*

La prédication (106) n'est pas réciproque : seule une lecture réflexive où Pierre se blesse en présence de Marie est possible. De même, la prédication (107) où Marie pourrait bien être cause du mensonge que Pierre se fait à lui-même. Siloni (2001) propose une explication convaincante de ce phénomène. Il constate que le pronom réfléchi se trouve en position d'objet et co-réfère avec le sujet syntaxique : de ce fait, quand ce dernier est un individu singulier, la prédication est réflexive, que le syntagme comitatif soit présent ou pas. C'est une des conséquences de la polysémie des formes pronominales (sens réfléchi, réciproque, passif ou neutre).

Une exception à l'impossibilité de construire les versions syntaxiques de la réciprocité en mode discontinu correspond aux verbes pronominaux dérivés des « verbes à symétrie entre

compléments », dont il a été question précédemment. C'est compréhensible : ces verbes (*allier, accorder, marier, réconcilier, etc...*) établissent une relation de symétrie entre deux éléments de leur argument pluriel interne dans la version non pronominale, comme le montre (102c-f) répétés ici en (108a-e) :

(108a) *Jean réconcilie Pierre et Marie.*

(108b) * *Pierre se réconcilie.*

(108c) *Pierre se réconcilie avec Marie.*

(108d) *Marie se réconcilie avec Pierre.*

(108e) *Pierre et Marie se réconcilient.*

Partant de l'hypothèse que cette propriété lexicale est préservée au cours de la pronominalisation, un sujet singulier comme argument externe de la version pronominalisée reçoit une interprétation réflexive, comme les autres constructions syntaxiques réciproques. Cependant, le prédicat n'est pas saturé pour autant, un des éléments de la relation symétrique manque, comme le montre (108b). Le dédoublement de valence qu'opèrent les syntagmes comitatifs relativement aux arguments externes avec les prédicats symétriques (Choi-Jonin, 1995) pourrait expliquer pourquoi, en retour, le comitatif permet de le saturer, comme le montre l'exemple (108c). Et comme pour les verbes lexicalement réciproques, non seulement les versions discontinues (108c) et (108d) sont sémantiquement équivalentes entre elles, mais elles sont aussi sémantiquement équivalentes à la construction intransitive (108e).

Une autre exception à l'impossibilité de construire les versions syntaxiques de la réciprocité en mode discontinu concerne les verbes exprimant la confrontation : *s'engueuler, s'affronter, se battre, s'empoigner, etc...*, comme le fait remarquer Guentchéva et al. (2007). Remarquons que certains de ces prédicats comme *se battre* ou *s'empoigner*, ont un sens idiomatique. Il faudrait une étude plus poussée pour comprendre la spécificité de ces verbes de confrontation.

Au niveau évènementiel, les expressions réciproques pronominales peuvent comporter des ambiguïtés de lecture (109c).

(109a) *Pierre a frappé Marie.*

(109b) *Pierre a frappé Marie cinq fois.*

(109c) *Pierre et Marie se sont frappés cinq fois.*

La prédication (109a) correspond à un évènement unique (Bach, 1986). La prédication (109b) correspond à cinq évènements identiques. En revanche, la prédication (109c) peut être interprétée comme cinq ou dix évènements, selon que l'on considère que Pierre a frappé cinq fois Marie, qui l'a frappé cinq fois en retour, ou qu'ils se sont mutuellement et simultanément portés des coups cinq fois (Siloni, 2011).

La prédication (110) est pareillement ambiguë, en l'absence de précisions contextuelles.

(110) *Pierre et Marie se sont embrassés.*¹⁶

Examinons maintenant les caractéristiques des constructions réciproques lexicales : certaines d'entre elles, les distinguent nettement des constructions pronominales.

2.2.1.2 Les constructions réciproques lexicales

Les verbes lexicalement réciproques¹⁷ sont des verbes qui ne sont sémantiquement saturés qu'avec un minimum de deux participants entre lesquels ils établissent une ou des (quand ces participants sont plus de deux) relations symétriques¹⁸. Beaucoup de ces verbes dits « à symétrie sujet-complément » sont intransitifs. Aucune marque syntaxique ne les distingue des verbes distributifs, pour la plupart (voir les quelques exceptions dont l'exemple (112b) ci-dessous). Comme il a été dit dans l'introduction de cette section, ils désignent des activités de communication (*bavarder, parlementer, dialoguer, correspondre, etc...*), de collaboration plus ou moins positive (*coopérer, cohabiter, rivaliser, etc...*) ou d'échanges affectifs (*fraterniser, sympathiser, flirter, etc...*), mais aussi des relations de similitude ou pas (*être égal, être identique, être semblable, être différent, etc...*), des relations spatiales (*être proche, être loin, etc...*). Une petite partie d'entre eux désignent des situations concrètes où la symétrie exprime une interaction corporelle ou topologique : ces derniers sont souvent transitifs tels *rencontrer, croiser, épouser, combattre, jouxter, etc...* et ont la

¹⁶ La traduction de verbe *s'embrasser* dans des langues comme l'anglais ou l'hébreu, entre autres, est un verbe lexicalement réciproque. En français la forme réciproque, dérivée du verbe transitif *embrasser* n'implique pas forcément des actes concomitants: *ils se sont embrassés, elle d'abord, lui ensuite*. A comparer avec * *ils se sont rencontrés, elle d'abord, lui ensuite*.

¹⁷ Borillo (1971) recense, en français, une centaine de verbes réciproques lexicaux (y compris les verbes idiomatiques pronominaux) qualifiés de « verbes à symétrie sujet-complément » et désignés plus simplement comme symétriques, et une autre centaine de « verbes à symétrie entre compléments » (cf. 2.2.1.1).

¹⁸ La présentation de ces verbes porte, pour simplifier, sur des prédictions symétriques basiques à deux participants.

particularité¹⁹ de se pronominaliser dans leur forme syntaxique intransitive ; *Pierre rencontre Marie* ; *Marie rencontre Pierre* mais *Pierre et Marie se rencontrent*.

(111a) *Pierre et Marie s'adorent*.

(111b) *Pierre adore Marie et Marie adore Jean*.

(112a) *Pierre et Marie se rencontrent*.

(112b) *Pierre rencontre Marie*.

Les exemples (111a) et (112a) montrent une similitude syntaxique entre certains verbes symétriques comme *rencontrer* et les verbes pronominaux dans la construction intransitive. Mais, les constructions transitives équivalentes à la construction intransitive, (111b) et (112b), sont dissemblables : la forme discontinue du prédicat *adore* où Pierre est argument externe, est asymétrique et il faut y adjoindre la forme discontinue où Marie est l'argument externe du prédicat *adore*, pour rompre l'asymétrie. De plus, on ne peut déduire de *Pierre adore Marie*, que *Marie adore Pierre* et donc que *Pierre et Marie s'adorent*. L'équivalence sémantique entre les constructions intransitive et transitive du prédicat *adore* n'est valable que dans le sens « forme intransitive vers forme transitive », alors qu'elle tient dans les deux sens pour le prédicat *rencontre*.

C'est la similitude des constructions intransitives qui explique le lien qui a toujours été fait entre réciprocité et symétrie : en (111a), Marie est l'objet de l'adoration de Pierre comme Pierre est l'objet de l'adoration de Marie ; de même en (112a) Marie est l'objet de la rencontre de Pierre comme Pierre est l'objet de la rencontre de Marie. Chacun des protagonistes tient deux rôles thématiques, celui de « rencontreur » et de rencontré ou celui d'adorateur et d'adoré.

D'autres différences existent entre les prédicats réciproques sans symétrie verbale et les prédicats réciproques symétriques : les premiers tel *se voir* impliquent une participation identique mais pas forcément simultanée des protagonistes engagés dans l'évènement ou la situation (Dimitriadis, 2008a). La prédication (113) peut correspondre à une situation où Marie a vu Pierre avant que Pierre ne la voit ; les prédicats réciproques symétriques en revanche impliquent une participation identique et simultanée des protagonistes de l'action ou de la situation (comparer *s'embrasser* à *flirter*) :

(113) *Pierre et Marie se sont vus à la soirée*.

¹⁹ Ils supportent aussi la construction passive, contrairement à beaucoup de verbes symétriques (Pasero, et al. 2010).

La lecture évènementielle des prédicats symétriques n'est pas ambiguë, comme le montre la prédication (114), qui ne peut pas dénoter des événements où Pierre bavarde avec Marie sans que Marie ne bavarde avec Pierre. La prédication (114) indique donc cinq bavardages entre Pierre et Marie. La situation de réciprocité que le verbe *bavarder* exprime n'est pas basée sur l'accumulation de deux sous-événements mais sur un unique événement (Siloni, 2012) qui a une structure interne de pluralité (Tovena, 2010).

(114) *Pierre et Marie ont bavardé cinq fois.*

Comme les développements ci-dessous vont le montrer, les caractéristiques des prédications symétriques diffèrent à bien d'autres égards de celles des prédications réciproques sans symétrie verbale.

2.2.1.2.1 La construction intransitive des verbes symétriques et la structure évènementielle

Un grand nombre de verbes symétriques sont intransitifs. Dans la construction discontinue un seul des deux individus qui constitue la dyade sujet de la construction intransitive est argument externe, l'autre devenant un objet indirect. Les objets indirects de ces constructions sont régis par la préposition *avec*, plus rarement par les prépositions *d'avec* (*divorcer d'avec*), *à* (*ressembler à*), *contre* (*lutter contre*), *sur* (*s'aligner sur*)²⁰.

La particularité du syntagme comitatif²¹ dans les constructions transitives indirectes de prédicats symétriques, c'est qu'il n'est pas un complément (souvent qualifié « d'adjectif ») au sens habituel du terme, mais un élément valentiel (Pasero et al., 2010 ; Schapira, 2002 ; Choi-Jonin, 1995 ; Schnedecker, 2002 ; Dimitriadis, 2008b). Dans la prédication (115a), le verbe n'est pas saturé, la proposition n'est pas sémantiquement complète (*Pierre cohabite* est possible en présupposant un partenaire de cohabitation fourni contextuellement). Elle le devient avec un syntagme prépositionnel comitatif comme on le constate en (115b): le syntagme comitatif est donc un élément non seulement régi mais requis dans les constructions symétriques discontinues. Ainsi, contrairement aux verbes réciproques pronominaux (voir les exceptions en 2.2.1.1), mais comme les verbes distributifs interprétés collectivement (cf. 2.1.2), les verbes symétriques supportent le

²⁰ Il n'est pas dans notre propos d'examiner l'influence des prépositions sur la symétrie prédicative des constructions discontinues : notons que la symétrie du prédicat *ressemble* (*Jean ressemble à Marie*) nécessiterait une étude plus approfondie.

²¹ Les développements ci-après sont basés sur le syntagme comitatif qui se prête bien à l'étude comparée des prédications symétrique, collective et distributive, au niveau théorique et expérimental : une généralisation des résultats demanderait d'autres analyses.

dédoublément de leur argument externe pluriel dans des constructions discontinues où le syntagme comitatif a valeur de conjonction de coordination entre le sujet et l'objet régi (Lakoff & Peters, 1969 ; Stassen, 2000). La différence entre prédicats symétriques et prédicats collectifs, c'est que le syntagme comitatif reste un complément dans les prédicats collectifs.

(115a) **Pierre sympathise.*

(115b) *Pierre sympathise avec Marie.*

Certaines études (Lakoff & Peters, 1969 ; Kemmer, 1993 ; Kruitwagen et al., 2016) centrées sur les particularités des SN pluriels dont les interprétations sont collectives, assimilent les pluralités qui sont arguments externes des prédicats symétriques à des individus collectifs. Mais selon Landman (2000) (cité par Champollion, 2015), un individu collectif tient le rôle thématique de proto-agent : les contributions de ses membres à l'évènement (ou la situation décrite) sont indifférenciées, même si elles peuvent avoir des implications distributives sous-jacentes (Dowty, 1987). Les membres d'un pluriel, argument d'un prédicat symétrique, sont appariés et à l'intérieur de chaque paire les membres se différencient pour occuper des rôles distincts l'un vis-à-vis de l'autre. Siloni (2012) pointe l'inadéquation des structures syntaxiques disponibles pour rendre compte d'un argument associé à deux rôles thématiques et pose la question, après Dowty (1991), du statut de cet argument : externe ou interne ? Il montre que cet argument répond aux critères d'un argument externe. Cet argument externe serait donc un individu collectif (l'unicité événementielle des prédications symétriques dyadiques ne serait pas possible si l'argument externe représentait une juxtaposition d'individus et non un individu collectif²²) qui n'aurait ni le statut de proto-agent, ni celui de proto-patient. Les opérations cognitives impliquées par l'individu collectif argument externe d'un prédicat symétrique et celles impliquées par l'individu collectif argument externe d'un prédicat collectif ne peuvent être assimilées : opérations de concaténation pour les prédicats collectifs *versus* opérations de segmentation et d'élaboration des paires dont les individus sont en relation de symétrie, pour les prédicats symétriques. Les processus cognitifs impliqués dans l'interprétation d'une prédication symétrique sont à rapprocher de ceux qui permettent de comprendre la distributivité prédicative interne aux pluralités comptables (1.3.2.3).

²² Selon Carlson (1998), cité par Siloni (2012), les verbes ne peuvent dénoter que des évènements singuliers, les pluralités d'évènements ne faisant pas partie des propriétés inventoriées du lexique verbal.

Siloni (2012) propose d'attribuer à la dyade argument des prédicats symétriques un rôle complexe composé de deux rôles. Siloni (2012) cite Reinhart et al. (2005), qui avaient fait une hypothèse analogue pour les verbes réflexifs sous l'appellation de « bundling ». Le rôle complexe de l'argument externe différerait dans la réflexivité et la réciprocité, cependant. Dans la réflexivité, le rôle complexe est assigné à un individu qui est à la fois agent et patient. Dans la réciprocité lexicale, il est assigné à une dyade non ordonnée, un groupe au sens de Link (1983) : ce groupe serait l'agent de la prédication symétrique. Reprenant une observation de Dimitriadis (2008b), Siloni (2012) fait remarquer que l'expression linguistique d'un événement singulier peut recouvrir des composés événementiels sous-jacents (on l'avait déjà noté avec le prédicat *construire une cabane*) qui ne peuvent pas être représentés syntaxiquement ou sémantiquement et qui sont donc inaccessibles. Le verbe symétrique *correspondre*, par exemple, implique l'écriture et l'échange de plusieurs lettres entre les correspondants : idem pour le verbe *bavarder*, qui implique plusieurs prises de parole entre les interlocuteurs. L'évènement symétrique portant sur une dyade serait donc constitué de deux évènements sous-jacents (voir aussi Rubinstein, 2008) conformes au contenu lexical du verbe : chaque évènement sous-jacent verrait un des protagonistes dans un rôle vis-à-vis de l'autre. Pour Dimitriadis (2008a) les évènements symétriques forment une catégorie événementielle distincte à la fois de celle des évènements collectifs et de celle des évènements réciproques non symétriques : elle est caractérisée par l'absence d'ambiguïté sur le nombre d'évènements couverts par la prédication et par l'équivalence des constructions intransitives et des constructions discontinues.

2.2.1.2.2 La symétrie dans les constructions discontinues

L'équivalence entre constructions plurielles et comitatives repérée par Lakoff et Peters (1969) pour les prédicats collectifs et symétriques renforce le parallèle établi entre ces classes de prédicats et conforte l'hypothèse de Stassen (2000) sur l'équivalence de la conjonction et de la préposition *avec*. Cette équivalence n'est pas parfaite, toutefois, la construction intransitive pouvant être interprétée distributivement aussi bien dans les prédications collectives que symétriques : (116), n'implique pas qu'ils soient partis ensemble ; de même (117) n'implique pas qu'ils cohabitent ensemble, des partenaires de cohabitation pouvant être recrutés dans le contexte ; de même encore (118) peut signifier que chaque membre du binôme *Jean et Marie*, s'est marié de son côté.

(116) *Jean et Marie sont partis.*

(117) *Jean et Marie cohabitent.*

(118) *Jean et Marie se sont mariés cette année.*

Les constructions discontinues lèvent ce genre d'ambiguïtés²³ (Dimitriadis, 2008b). Comme indiqué précédemment, la prédication (33) rappelée en (74c) et en (119), peut recevoir trois interprétations. Selon que la pluralité de la prédication (119) sélectionnée pour la relation de réciprocité est constituée 1) par les membres des deux familles réunis, 2) par les membres de chacune des familles, ce qui se produit lorsqu'il y a distribution du prédicat sur les termes de la coordination ou 3) par les deux groupes familiaux. Avec un verbe symétrique comme *cohabiter* (120a), on obtient les mêmes ambiguïtés dans la construction intransitive. En revanche, dans la construction discontinue (120b), la seule interprétation possible est une cohabitation des deux groupes familiaux. Notons à nouveau que la construction discontinue est impossible avec le réciproque pronominal *s'adorer* comme le montre (119b).

(119a) *Les Montagues et les Capulets s'adorent.*

(119b) * *les Montagues s'adorent avec les Capulets.*

(120a) *Les Montagues et les Capulets cohabitent.*

(120b) *Les Montagues cohabitent avec les Capulets.*

Mais, la construction discontinue des prédicats symétriques introduit une asymétrie discursive, déjà notée par Stassen (2000). Au niveau de la structure informationnelle, le sujet du prédicat a un statut de topique : il est plus proéminent que le référent régi par le comitatif. Au niveau syntaxique, les fonctions des arguments en relation de symétrie diffèrent, ainsi que leurs rôles thématiques superficiels, ce qui introduit une source d'asymétrie.

Par ailleurs, l'introduction de modifieurs comme en (121a) ou de quantificateurs comme en (122a) rompt la sémantique symétrique :

(121a) *Jean bavarde volontiers avec Marie.*

(121b) *Marie bavarde volontiers avec Jean.*

La prédication (121a) n'implique pas (121b). De même, la prédication (122a) n'implique pas (122b).

(122a) *Chaque secrétaire d'état coopère avec un ministre.*

(122b) *Un ministre coopère avec chaque secrétaire d'état.* (exemples de Pasero et al., 2010)

²³ Remarquons, que la neutralisation de l'ambiguïté dans les constructions discontinues symétriques vient du fait que ces constructions fournissent d'emblée des paires d'arguments, en appariant les membres de l'argument externe avec les membres de l'argument régi (ce qui confirme l'idée que des opérations de segmentation et d'identification de paires en relation de symétrie sont nécessaires à l'interprétation de la construction intransitive équivalente).

Les connaissances pragmatiques sont aussi sources d'asymétrie. La prédication (123a) rend mieux compte des découvertes einsteiniennes qui font référence que (123b) : par ailleurs, elle permet d'apprendre que Podolski était physicien et qu'il connaissait Einstein (le référent régi est le standard de la comparaison : voir exemples (127a-b)).

(123a) *Podolsky collaborated with Einstein.*

(123b) *Einstein collaborated with Podolsky.* (exemples de Winter, 2016)

Se basant sur les prédications (124a) et (124b), Dowty (1991) remet en cause l'équivalence entre constructions intransitive et discontinue d'un certain nombre de verbes anglais lexicalement réciproques — *to hug, to embrace, to kiss, etc...* qu'il qualifie de « pseudo-symétriques » par rapport aux vrais symétriques que sont *to marry, to play chess with, to debate, etc...* Il constate que la prédication discontinue (124a) est sémantiquement acceptable, contrairement à la prédication intransitive (124b) : selon Dowty (1991), les verbes pseudo-symétriques ne décrivent pas des actions qui exigent le même engagement de la part de l'argument externe et de l'argument régi : (124a) est acceptable, parce que l'engagement de l'homme saoul dans l'évènement ne peut être remise en cause ; en revanche, l'engagement du réverbère dans l'évènement est absurde (il faut imaginer qu'il dévale une colline pour une raison ou une autre et heurte un homme saoul, pour que ça devienne plausible), ce qui invalide la prédication (124c). Dowty (1991) en déduit que les membres de la dyade, sujet de la forme intransitive, possèdent le trait « engagement volontaire » octroyé par le statut d'agent de l'argument externe : d'où l'invraisemblance de la construction intransitive (124b).

(124a) *The drunk collided the lamppost.*

(124b) * *The drunk and the lamppost collided.*

(124c) * *The lamppost collided the drunk.*

De fait, les éléments en relation sont ontologiquement différents dans cet exemple ce qui transgresse le principe d'équivalence que doivent remplir les arguments pour être en relation de symétrie (Koh & Clifton, 2002). Cependant, Kruitwagen et al. (2016) se servent de dessins pour tester certains verbes détectés comme pseudo-symétriques par Dowty (1991), dans des constructions discontinues dont les arguments partagent la même ontologie : pour *to hug*, par exemple, ils montrent une petite fille enlaçant une femme qui ne l'enlace pas et demandent à des participants d'évaluer la véracité des interprétations respectives de (125a) et (125b) :

(125a) *The girl and the woman hug.*

(125b) *The woman hugs the girl.*

Kruitwagen et al. (2016) trouvent que la construction intransitive (125a) est jugée vraie significativement plus souvent que la construction discontinue (125b). Les situations proposées à l'évaluation dans les dessins sont nettement asymétriques²⁴, ce qui tend à montrer que les prédicats classés comme symétriques ne possèdent pas tous au même degré la propriété de symétrie, conformément à l'hypothèse de Dowty (1991). À côté de prototypes de symétrie verbale bien répertoriés, il existerait des verbes qui expriment plus ou moins cette propriété en fonction de leur construction (intransitive, transitive indirecte) et de la préposition avec laquelle ils se composent. Dimitriadis (2008a) parle de stratégies d'expression de la réciprocité propres à chaque langue (pour l'anglais *each other*) comme facteur de formation des prédicats symétriques. Ni le verbe *enlacer* (*to hug*), ni le verbe *heurter* (*to collide*) ne sont symétriques en français, langue où les constructions pronominales réciproques sont syntaxiquement très productives (Siloni, 2012). On y trouve pourtant des prédicats symétriques prototypiques comme *rivaliser* qui peuvent être interprétés asymétriquement dans la construction discontinue :

(126a) *Jean et Pierre rivalisent.*

(126b) *Jean rivalise avec Pierre.*

La prédication (126a) décrit une relation de rivalité entre Jean et Pierre, alors que (126b) peut soit décrire la même relation de rivalité soit décrire une rivalité du seul Jean envers Pierre. Le défaut d'équivalence entre les constructions intransitive et discontinue dans ce cas pose la question des traits lexicaux par rapport auxquels le prédicat établit une relation de symétrie. Même si Pierre n'est pas volontairement le rival de Jean en (126b), ses qualités, ses actes, ses performances constituent une base de comparaison pour Jean²⁵. Tversky (1977) cité par Gleitman (1996), constate également que la permutation des arguments en relation de symétrie dans les constructions discontinues des prédicats symétriques statifs, change l'interprétation :

(127a) *North Korea is similar to Red China.*

²⁴ voir ci-dessous dans « proposition d'un pattern pour la relation symétrique » le développement sur la symétrie situationnelle.

²⁵ Remarquons que rivaliser est un verbe symétrique qui fait partie de la classe des verbes d'affrontement. Or, on a vu en 2.2.1.1 que les verbes réciproques pronominaux appartenant à cette classe (*se battre*, *se bagarrer*, *s'engueuler*, etc...) ont la particularité d'accepter la construction comitative, ce qui les différencie des autres réciproques pronominaux. De plus, les verbes d'affrontement expriment une réciprocité situationnelle (voir ci-dessous « proposition d'un pattern pour les verbes symétriques ») qui pourrait bien expliquer leur particularité, qu'ils soient symétriques ou réciproques.

(127b) *Red China is similar to North Korea.*

(127c) *Red China and North Korea are similar.*

La prédication (127a) n'a pas le même sens que la prédication (127b). Tversky (1977) cité par Gleitman (1996), en conclut que l'appréhension psychologique du concept de similarité est asymétrique. Sa constatation a deux conséquences : elle remet en cause l'équivalence entre les constructions intransitive (127c) et discontinue (127a) et (127b) des prédicats symétriques ainsi que la réalité cognitive du concept de symétrie ($R_{x,y} \leftrightarrow R_{y,x}$). Gleitman (1996) s'appuie sur les travaux de Talmy (1978) portant sur les représentations sémantiques liées à la position de sujet et celles liées à la position d'objet dans un énoncé pour expliquer ces asymétries d'interprétation. L'entité en position de sujet serait interprétée comme une Figure relativement à un fond (the Ground) représenté par l'objet. D'après ce principe d'interprétation la différence entre (127a) et (127b) est due à un jugement de similarité qui prend la Chine comme standard de comparaison dans le premier cas et la Corée du Nord dans le deuxième. La Chine étant plus représentative que la Corée du Nord, la comparaison de la Corée du Nord à la Chine est basée sur les propriétés que les locuteurs attribuent à la Chine : mais la comparaison de la Chine à la Corée du Nord passe par une recherche des propriétés saillantes de la Corée du Nord qui rendraient la comparaison pertinente. Gleitman (1996) note que les propriétés à partir desquelles est interprétée la première prédication sont différentes des propriétés à partir desquelles est interprétée la deuxième, ce qui explique la différence d'interprétation. Gleitman (1996) teste des prédicats symétriques tels ceux en (128a-d) et des prédicats non symétriques tels ceux en (129a-d).

(128a) *My sister met Meryl Streep.*

(128b) *Meryl Streep met my sister.*

(128c) *My sister and Meryl Streep met.*

(128d) *Meryl Streep and my sister met.*

(129a) *Sue sees Madonna.*

(129b) *Madonna sees Sue.*

(129c) *Sue and Madonna see.*

(129d) *Madonna and Sue see.*

La tâche des participants est d'évaluer les différences sémantiques qui résultent de la permutation des arguments dans les deux types de constructions : elle trouve, sur une échelle de 1 à 5 sur laquelle le score 1 indique une proximité sémantique et le score 5 une différence de sens maximale,

un score de 1.5 pour les constructions intransitives tous prédicats confondus, de 2.99 pour les prédicats symétriques dans les constructions discontinues et de 4.8 pour les prédicats asymétriques dans les constructions discontinues. Elle constate bien l'effet de la construction discontinue sur les prédicats symétriques, effet qui duplique les résultats obtenus par Tversky (1977) mais la différence de score significative entre les prédicats symétriques et non symétriques dans cette construction lui permet de conclure que la propriété de symétrie a une réalité cognitive.

Pour résumer : les prédicats lexicalement réciproques ont des particularités syntaxiques et sémantiques qui les distinguent des prédicats collectifs et réciproques. Ils établissent entre les membres d'une pluralité une relation de symétrie. La construction intransitive comporte un individu collectif, comme les prédicats collectifs, mais les opérations de traitement de cet individu comprennent des identifications de paires d'éléments entre lesquelles s'établit une relation de symétrie, que ne comportent pas les traitements des prédicats collectifs. La construction discontinue, comme le montre Gleitman (1996), est soumise aux principes généraux d'interprétation (Figure/Ground) proposés par Talmy (1978), ce qui crée des différences de statut entre les arguments qui viennent s'ajouter aux différences de fonctions syntaxiques et de rôles thématiques. La relation symétrie en est affectée mais pas supprimée. Elle est alors évaluée à travers une série d'opérations élémentaires qui comprennent une comparaison entre les arguments permettant de dégager leurs traits communs comme leurs traits distinctifs, à partir de quoi la propriété au regard de laquelle va s'établir le lien de symétrie est déterminée. L'interprétation est donc influencée par le statut syntactico-sémantique des arguments dans la prédication : certains standards de comparaison sont plus pertinents que d'autres parce que procurant une propriété en plus grande adéquation avec le prédicat (être semblable, être identique, rencontrer etc...).

(130a) *Le chat cohabite avec le canari.*

(130b) *Le canari cohabite avec le chat.*

(130c) *Le chat et le canari cohabitent.*

La prédication (130a) est moins pertinente que (130b) au premier abord parce que le chat est connu pour chasser les oiseaux, mais elle devient pertinente si le maître du chat a interdit à ce dernier d'approcher le canari. La forme intransitive de la prédication (130c) dénote une propriété de chasseur-chassé au regard de laquelle s'établit une relation de cohabitation. Les formes discontinues de la prédication dénotent la même propriété sur laquelle vient se greffer une possible intervention du maître ou simplement une situation dangereuse pour le canari. On peut, avec Gleitman (1996) et Dimitriadis (2008a, 2008b), considérer que le concept de symétrie est un

concept cognitif. De ce fait, les traitements cognitifs qui s'appliquent aux prédicats lexicalement réciproques seraient tout à la fois distincts de ceux qui s'appliquent aux prédicats collectifs et aux prédicats réciproques qui ne supportent pas la construction discontinue. Nous explorons cette hypothèse ci-dessous.

2.2.1.2.3 L'individu collectif argument externe de prédicats réciproque versus symétrique

Selon Siloni (2012) la dyade argument des prédicats symétriques remplit un rôle thématique complexe composé de deux rôles, analogue au rôle thématique complexe qu'ont proposé Reinhart et al. (2005, cités par Siloni, 2012) comme modèle pour rendre compte de la réflexivité : la différence serait que dans la réciprocité lexicale, le rôle complexe serait assigné à une dyade non ordonnée, sujet de la prédication symétrique, alors que dans la réflexivité, il était assigné à un seul individu, à la fois agent et patient²⁶.

Dimitriadis (2008b) émet des réserves sur la pertinence de cette proposition de rôle thématique complexe du fait que la combinaison exhaustive des rôles composés agent-patient au sein de la dyade argument d'un prédicat réciproque engendre des relations réflexives au même titre que des relations réciproques. Or, c'est bien ce qui se passe dans les ambiguïtés de lecture de certaines prédications réciproques pronominales en français (131) :

(131) *Pierre et Marie se sont regardés 5 fois.*

La prédication (131) peut être comprise comme cinq regards réciproques, dix regards réflexifs ou dix regards réciproques. Cependant, il ne semble pas vraiment nécessaire, en français, de faire appel à un rôle thématique complexe pour analyser les processus interprétatifs de cette prédication. En effet, le pronom réfléchi assume la fonction d'objet, un objet coréférentiel avec l'argument externe²⁷ : la distributivité inverse de l'objet sur le sujet, processus examiné en 1.3.2.2 expliquerait la recherche d'antécédents, sans qu'il soit besoin d'attribuer à l'argument externe un rôle thématique complexe. En conséquence, l'argument externe serait simplement un individu collectif qui serait l'objet d'opérations de distributivité internes, comme celles qui ont été observées en 1.3.2.3.

²⁶ Notons que le rôle thématique complexe a été proposé comme modèle pour expliquer des prédicats réflexifs anglais comme *to dress* dont la traduction française est un verbe pronominal : *s'habiller*.

²⁷ Voir l'opinion contraire de Siloni (2012) qui fait des verbes pronominaux des expressions idiomatiques où le clitique a perdu sa fonction coréférentielle : mais si certains verbes comme *s'entendre* sont effectivement des expressions réciproques idiomatiques, ils sont minoritaires.

Lorsque le prédicat est lexicalement réciproque c'est-à-dire symétrique, la distribution prédicative inverse de l'objet sur le sujet est plus difficilement concevable vu qu'il n'y a aucun indice syntaxique superficiel représentant cet objet. Comme noté en 1.3.2.3, le traitement de l'argument externe des prédicats symétriques passe avant tout par l'identification de paires d'éléments entre lesquels on va établir une relation de symétrie. Les membres des paires sélectionnées pourraient ne pas nécessiter d'être repérés par rapport aux rôles thématiques d'agent et de patient, la seule contrainte étant qu'ils soient bien distincts l'un de l'autre de façon à ce qu'ils puissent être reliés symétriquement. La dénotation de l'argument pluriel composée avec celle du prédicat (*être semblable, être identique, rencontrer, etc...*) détermine la propriété au regard de laquelle s'établit le lien de symétrie. En mathématique, R_{sym} est une relation symétrique quand elle s'applique entre deux éléments indépendamment de l'ordre : $[R_{sym}(x,y) \leftrightarrow R_{sym}(y,x)]$. Le prototype de la relation symétrique est l'égalité. Il n'est pas nécessaire de permuter les deux éléments en relation d'égalité pour l'interpréter. Et surtout, il n'est pas nécessaire de postuler que l'un des éléments est un proto-agent et l'autre un proto-patient (ni dans un sens, ni dans l'autre) dans une symétrie relationnelle.

2.2.1.2.4 Proposition d'un pattern pour la relation symétrique

Le modèle du rôle complexe proposé par Siloni (2012) pour rendre compte de l'individu collectif sujet d'un prédicat symétrique est connecté à un modèle événementiel. La prédication (130c) (*Le chat et le canari cohabitent*) représente un événement unique (Dimitradis, 2008b) : le rôle complexe correspondrait aux rôles sous-jacents d'agent et de patient dispatchés sur chacun des protagonistes, dans un sens pour l'un des sous-événements et dans l'autre pour le deuxième sous-événement. Chacun de ces sous-événements s'exprime par le biais d'une construction discontinue (cf. (130a) et (130b)). Or, l'argument régi par le comitatif peut difficilement être considéré comme un proto-patient vis-à-vis du proto-agent qu'est l'argument externe. Dans les prédicats réciproques pronominaux, la symétrie qui relie les deux membres de l'argument externe est une symétrie qu'on peut qualifier de « fonctionnelle » : ils occupent tour à tour, l'un vis-à-vis de l'autre, un rôle d'agent et de patient. Dans les prédicats symétriques, la symétrie est plus relationnelle que fonctionnelle entre les participants. Des prédicats comme *négocier, troquer, permuter, partager*, par exemple, sont transitifs directs pour un objet, tout en instaurant une symétrie relationnelle entre des protagonistes de la négociation, du troc, ou du partage : et la symétrie porte sur des termes ontologiquement semblables la plupart du temps (contra : *Pierre négocie avec son handicap*).

On peut se demander si le rôle complexe tenu par la dyade qui est l'argument externe d'un prédicat symétrique ne serait pas composé d'un unique rôle dédoublé, le dédoublement ayant pour effet de

générer les pôles en relation de symétrie. Dimitriadis (2008a) parle de participation identique ou symétrique. De plus, nous avons vu en 2.2.1.1, que les dérivés réciproques pronominaux des verbes à symétrie entre compléments acceptaient la construction discontinue contrairement aux autres prédicats réciproques pronominaux (ce que nous avons analysé comme un effet de transposition de la symétrie entre compléments à la symétrie sujet-complément) : c'est bien une symétrie relationnelle dont il est question dans cette transposition et non une symétrie fonctionnelle puisqu'au départ les compléments occupent la même position syntaxique (*Jean réconcilie Pierre et Marie* versus *Pierre se réconcilie avec Marie*). Il est donc possible que symétrie fonctionnelle et symétrie relationnelle ne soient pas équivalentes.

Les verbes symétriques dépendent pour la plupart d'un objet indirect pour leur saturation dans la construction discontinue, excepté un petit nombre de verbes transitifs qui décrivent des symétries situationnelles : ces derniers tels *rencontrer*, *croiser*, *épouser*, *égaler*, *rejoindre*, *heurter*, *combattre*, établissent effectivement une relation fonctionnelle d'agent et de patient entre leurs arguments. Transitifs dans la construction discontinue (*Pierre rencontre Marie*), ils sont pronominaux dans la construction intransitive (*Pierre et Marie se rencontrent*). Les rôles thématiques associés à leurs arguments sont distincts dans la construction transitive ainsi que dans la construction intransitive où ils deviennent pronominaux.²⁸ Il semble donc qu'il y ait une catégorie de verbes symétriques décrivant des symétries situationnelles qui créent des relations fonctionnelles entre leurs arguments sans présenter le caractère d'indifférenciation des rôles thématiques observé pour les autres verbes symétriques.

La symétrie situationnelle regrouperait donc une symétrie fonctionnelle et une symétrie relationnelle qu'il conviendrait de différencier. Le test de Gleitman (1996) dont un item est présenté en (128a-d) plaide en faveur de cette hypothèse : en demandant à des participants d'évaluer la proximité sémantique des prédications *my sister met Meryl Streep* et *Meryl Streep met my sister*, elle ne demande pas d'évaluer quel référent remplit le mieux le rôle d'agent ou de patient, elle teste la relation symétrique dans deux modalités de la même prédication. L'interprétation qu'elle donne de ses résultats montre que ces deux modalités prédicatives sont évaluées par rapport à une propriété du deuxième référent qui joue le rôle de standard dans une comparaison. La symétrie prédicative impliquerait donc l'élaboration d'une propriété qui relie les référents en relation de symétrie : ces processus qui n'ont rien à voir avec la symétrie fonctionnelle, semblent représentatifs de la symétrie relationnelle.

²⁸ Cette généralisation devra être validée, toutefois.

Ainsi, les prédicats symétriques décrivant une symétrie situationnelle impliqueraient une symétrie fonctionnelle et relationnelle, les autres prédicats symétriques impliqueraient une symétrie relationnelle. C'est un argument supplémentaire pour distinguer symétrie fonctionnelle et symétrie relationnelle. Nous avançons l'hypothèse que la symétrie prédicative n'implique pas systématiquement une relation de symétrie fonctionnelle entre les arguments du prédicat. En français, les prédicats symétriques qui décrivent des situations et créent une symétrie fonctionnelle et relationnelle entre leurs arguments, ont des constructions compatibles avec la théorie des rôles thématiques. Les prédicats symétriques intransitifs n'établiraient pas de relation fonctionnelle entre les individus de la dyade qu'ils ont pour argument : ils opéreraient une mise en regard de l'un par rapport à l'autre. C'est une hypothèse à envisager comme objet d'étude dans une recherche future, notamment pour prendre en compte d'autres cas de symétrie situationnelle (voir l'étude de corpus en 2.3). Si cette hypothèse s'avérait fructueuse, la théorie des rôles thématiques ne serait pas remise en cause par les verbes lexicalement réciproques. Les verbes symétriques intransitifs seraient des verbes duels, en français.

En résumé, lorsque le prédicat est pronominal réciproque, le pronom représente un objet coréférent avec l'argument externe : on a vu des cas de distributivité inverse de l'objet sur le sujet en 1.3.2.3 qui permettent d'éclairer les processus impliqués dans la recherche d'antécédents. Lorsque le prédicat décrit une symétrie situationnelle, il instaure une relation fonctionnelle de proto-agent et de proto-patient entre ses arguments appariés en plus de la symétrie relationnelle mais en français, les rôles thématiques de ces arguments sont bien différenciés dans la construction discontinue comme dans la construction transitive. Lorsque le prédicat symétrique est intransitif, les éléments de l'argument externe seraient des dédoublements d'une position valentielle reliés symétriquement du fait de la sémantique verbale : les verbes symétriques intransitifs seraient donc des verbes duels, en français.

2.2.2 Les différentes interprétations des prédicats mixtes

Les paragraphes précédents ont permis de dégager des caractéristiques prédictives fondamentales pour le traitement des pluralités : certaines proviennent de traits verbaux lexicaux, tels ceux qui définissent les verbes collectifs, les verbes intrinsèquement distributifs, les verbes symétriques et certains verbes pronominaux. Certaines autres sont déterminées par des règles syntaxiques (cf. 1.1).

Le point principal est que les pluralités donnent lieu à des processus cognitifs de distribution d'entités les unes par rapport aux autres, de regroupements, de partitions, d'appariements, de mise en relation asymétriques et symétriques, etc...

Nous nous appuyons dans la suite sur les propriétés des constructions comitatives et coordonnées dont le noyau verbal est :

- Soit un prédicat symétrique (*bavarder, cohabiter, sympathiser, rivaliser, dialoguer, etc...*)
- Soit un prédicat intrinsèquement distributif (*décompresser, pleurer, angoisser, déprimer, souhaiter, etc...*),
- Soit un prédicat mixte (*crier, grimper, ricaner, contrôler, chercher, etc...*)

Il est possible d'élaborer des phrases qui acceptent indifféremment l'un ou l'autre de ces prédicats, dans une construction comitative ou coordonnée, par exemple (132a-c) :

(132a) *Robin cohabite à Belle Ile avec Audrey pendant les vacances.*

(132b) *Robin déprime à Belle Ile avec Audrey pendant les vacances.*

(132c) *Robin milite à Belle Ile avec Audrey pendant les vacances.*

Dans la prédication (132a) l'argument externe et l'argument régi entretiennent une relation symétrique malgré la différence de statut syntaxique (Gleitman, 1965). Ils forment une dyade au sein de laquelle les référents sont des individus qui s'appréhendent l'un par rapport à l'autre. Dans la prédication (132b), l'argument externe est un proto-agent « déprimé », ce que n'est pas forcément l'argument régi qui pourrait être cause de la déprime, sauf si le contexte pousse à regrouper les individus sous un rôle thématique commun, ce qui est possible avec un SN comitatif : sans indications particulières, les référents de (132b) restent des individus dont les rôles sont distincts. La prédication (132c) est un exemple où le comitatif est interprété comme une conjonction de coordination (cf. 2.1.2) : la prédication reçoit alors une interprétation collective. . Les membres de la coordination forment un objet référentiel complexe qui a statut d'agent collectif. Les constructions intransitives équivalentes sont données en (133a-c) :

(133a) *Robin et Audrey cohabitent à Belle Ile pendant les vacances.*

(133b) *Robin et Audrey dépriment à Belle Ile pendant les vacances.*

(133c) *Robin et Audrey militent à Belle Ile pendant les vacances.*

La prédication (133a) fournit des informations de temps et de lieu qui suppriment l'interprétation externe, toujours possible, consistant à chercher dans le contexte discursif ou concret des partenaires de cohabitation à Robin et Audrey. Le SN coordonné reçoit alors une interprétation similaire à celle de la dyade formée par le SN sujet et le SN régi de la construction discontinue. La coordination a un statut d'objet référentiel complexe et les membres un statut d'individu, l'un par rapport à l'autre. La prédication (133b) est distributive, mais elle ne présente pas d'ambiguïté d'interprétation contrairement à (132b). En (132b), deux interprétations sont en concurrence étant donné le sens ambigu du SN comitatif : soit Robin, le SN sujet, déprime seul en compagnie où à cause d'Audrey, soit Robin et Audrey dépriment tous les deux, auquel cas le comitatif équivaut à une coordination (justement). En (133b), la seule interprétation possible est que les deux référents, membres de la coordination, dépriment. La coordination forme un objet référentiel complexe dont le statut est celui d'une juxtaposition de membres. L'interprétation de la prédication (133c) est identique à celle de la prédication (132c) où le comitatif équivaut à une conjonction de coordination entre les SN sujet et SN régi. Les membres de la coordination forment un objet référentiel complexe qui a statut d'agent collectif. Les prédicats distributifs décrivant une action tel *grimper* dans (134) favorisent la formation d'un agent collectif.

(134) *Jean et Marie grimpent dans le métro en un dixième de seconde.*

La prédication (134), par exemple, contraint le lieu et la durée de l'action, augmentant la probabilité d'une action commune des référents. Chaque fois qu'il est possible dans la situation (ou l'évènement) décrite de représenter une pluralité comme un tout (ou groupe) les traitements cognitifs s'en trouvent simplifiés : ils sont alors équivalents aux traitements appliqués aux SN singuliers. Selon Kaup et al. (2002), l'emploi d'une anaphore pronominale plurielle incite à former un tel assemblage : chaque fois que le maintien de la différenciation entre les éléments d'une pluralité constituée ou en cours de constitution, n'est pas important pour la compréhension de la prédication, l'anaphore plurielle sera traitée comme un collectif. Eschenbach et al. (1989) a proposé le concept de « Common Association Basis (CAB) » pour évaluer la probabilité de formation d'un collectif. Une activité ou une action commune font partie des critères d'association de la CAB, de notre point de vue. Mais le partage d'un ressenti est fait tout autant partie (135).

(135) *Jean et Marie transpirent sous un soleil torride en plein Sahara.*

Ainsi, les prédicats distributifs qui sont compatibles avec le partage d'un ressenti, c'est-à-dire dans lesquels les protagonistes ont un rôle thématique de « sujet percevant » (« experiercer ») selon la

classification de Dowty (1991), peuvent également recevoir une interprétation collective. Dans la prédication (135), le contexte de chaleur accablante partagée constitue un critère d'association entre les membres de la coordination : nous proposons de considérer la pluralité coordonnée comme un proto-patient collectif. Dans la prédication (136), en revanche, il n'y a pas de « sujet percevant » collectif, selon nous : l'angoisse est un ressenti individuel, la pluralité coordonnée représente une juxtaposition de membres.

(136) *Jean et Marie angoissent en pleine nuit dans un camp d'hébergement.*

A noter que les prédictions distributives où la pluralité coordonnée représente une juxtaposition de membres, sont celles qui ne peuvent pas être interprétées collectivement dans les formes discontinues équivalentes. Et vice et versa : les prédictions distributives où la pluralité coordonnée représente un proto-agent ou un proto-patient collectif sont celles qui peuvent être interprétées collectivement dans les constructions discontinues équivalentes (137a-b) et (138a-b) :

(137a) *Elise tremble sous une pluie diluvienne avec Rémy faute d'abri.*

(137b) *Elise et Rémy tremblent sous une pluie diluvienne faute d'abri.*

(138a) *Sandra progresse en Portugais avec Miguel à l'heure du déjeuner.*

(138b) *Sandra et Miguel progressent en Portugais à l'heure du déjeuner.*

Les prédictions (137a) et (137b) favorisent une lecture collective pour les mêmes raisons que (135). En revanche, en (138a) Miguel peut être une personne grâce à laquelle Elise fait des progrès, ou être un étudiant qui progresse également en portugais à l'heure du déjeuner : il y a ambiguïté, ce qui rend difficile la lecture collective. Dans (138b), chaque membre de la coordination fait des progrès : il est difficile de concevoir une entité autre que les individus concernés qui ferait des progrès.

En résumé, les lecteurs manifestant une préférence marquée pour les lectures collectives en cas de prédicats mixtes (Kaup et al., 2002), ils sont amenés à construire un trait collectif, une action conjointe ou une perception lors de l'interprétation.

2.3 Etude des corpus de deux verbes sémantiquement proches : *bavarder* et *parler*

Nous avons proposé de différencier la symétrie relationnelle et la symétrie fonctionnelle en 2.2.1.2.4, en distinguant les verbes qui établissent une symétrie fonctionnelle et relationnelle entre leurs arguments de ceux qui n'établissent qu'une symétrie relationnelle. Ces deux catégories de prédicats symétriques semblent correspondre à des formes syntaxiques distinctes en français (sous réserve de vérification) : transitives et pronominales pour les premiers, transitives indirectes et intransitives pour les seconds. Un autre facteur semble les différencier : les premiers décriraient des symétries situationnelles. En tant que tels, ces premiers verbes (139a) constitueraient des prototypes de symétrie plus représentatifs que les seconds (139b).

(139a) *Jean rencontre Marie.*

(139b) *Jean cohabite avec Marie.*

A l'inverse, on peut se demander si la symétrie situationnelle décrite par un prédicat collectif qui en tant que tel accepte une équivalence sémantique entre ses constructions plurielle et discontinue, est suffisante pour assimiler ce prédicat aux prédicats symétriques. De nombreuses études (Koh & Clifton, 2002 ; Moxey et al., 2011 ; Kaup et al., 2002) ne distinguent pas la symétrie situationnelle de la symétrie lexicale dans les matériels expérimentaux : pour Moxey et al. (2011), par exemple, les prédicats dont les deux arguments, de même statut ontologique, jouent des rôles similaires par rapport au verbe, peuvent être considérés comme symétriques. Cette définition s'applique en premier lieu aux prédicats qui répondent d'une symétrie syntaxique, c'est-à-dire les prédicats à interprétation collective. L'attribution des propriétés de symétrie aux prédicats collectifs qui ont un binôme pour argument, pose la question de l'extension de la propriété syntaxique de symétrie à une propriété sémantique²⁹. L'étude théorique des prédicats collectifs et symétriques ainsi que de la fonction coordonnante de la préposition *avec* nous a convaincu de différencier les relations établies entre les arguments d'un prédicat collectif et celles établies entre les arguments d'un prédicat symétrique. L'étude de corpus réalisée autour des verbes mixte *parler* et symétrique *bavarder* vise à explorer un cas de symétrie syntaxique doublée d'une symétrie situationnelle et à le comparer à un cas de symétrie lexicale : il s'agit de comparer le prototype d'une situation symétrique sans

²⁹ Kruitwagen et al. (2016) classent les prédicats pseudo-symétriques (*to hug, to collide*) qu'ils ont testés dans la catégorie des collectifs.

inscription lexicale au prototype d'une symétrie lexicale et de voir les effets que les différents liens créés entre les arguments par ces deux types de prédicats ont sur les enchaînement subséquents.

Sémantiquement proches, ces verbes peuvent se construire dans l'une et l'autre des constructions testées dans nos expérimentations, avec les nuances d'interprétation suivantes : dans la construction plurielle, le verbe *bavarder* dénote un échange entre les interlocuteurs que le verbe *parler* ne dénote pas ; dans la construction comitative, cependant, ces deux verbes dénotent un échange verbal entre le SN sujet et le SN régi. Avec le verbe *bavarder* l'échange est symétrique ; avec le verbe *parler*, l'échange implique une réciprocité situationnelle. A noter que le verbe *parler* a une forme réciproque pronominale distincte (140).

(140) *Ils se parlent de tout et de rien.*

Selon le dictionnaire électronique *Les Verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier (<http://rali.iro.umontreal.ca/rali/?q=fr/node/1237/>), le verbe *bavarder* a deux emplois : le premier correspond à une construction intransitive dans laquelle il est synonyme du verbe *causer* ; le second est une construction transitive indirecte comitative, dans laquelle il prend le sens de *converser*. Selon ce même dictionnaire, le verbe *parler* supporte 16 emplois différents mais en partage deux avec le verbe *bavarder* : son premier emploi qui correspond à une construction intransitive synonyme du verbe *causer* et son quatrième emploi, comitatif, qui a le sens de *discuter*. Dans les exemples donnés pour illustrer ces emplois (141a-b), les deux verbes semblent être des synonymes.

(141a) *Les élèves parlent/bavardent dans le couloir.*

(141b) *On parle/bavarde avec X de la situation.*

Nous avons exploré les constructions plurielles et comitatives de ces deux verbes, en interrogeant la catégorie « romans du début du 20^{ième} siècle à nos jours » de la base de données FRANTEXT (*Base textuelle FRANTEXT, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.frantext.fr>. Version décembre 2016*).

Pour le lemme *bavarder*, nous avons retenu les 250 extraits de romans les plus récents sur 2670 extraits délivrés par FRANTEXT : nous en avons gardé les extraits qui comportaient soit une construction plurielle (74 extraits : 30% du corpus initial), soit une construction comitative (50 extraits : 20% du corpus initial).

Pour le lemme *parler* nous avons dû étendre le corpus étudié de 250 à 755 extraits les plus récents sur les quelques 50000 extraits délivrés par FRANTEXT, le corpus de 250 extraits ne fournissant

que 12 occurrences du prédicat *parler* dans la construction comitative et 41 occurrences dans la construction plurielle. L'extension du corpus *parler* à 755, a permis de recueillir 79 extraits dans la construction plurielle et 31 extraits dans la construction comitative.

Les fréquences d'occurrence des constructions étudiées sont très différentes pour les deux verbes (Tableau 1).

	Constructions Plurielles	Constructions Comitatives
Bavarder	30%	20%
Parler	10%	4%

Tableau 1 : Fréquence des constructions étudiées dans les corpus retenus au départ : 250 extraits pour le verbe *bavarder* et 755 extraits pour le verbe *parler*

Cette première différence trouve une explication, au moins en partie, du fait du nombre d'emplois possibles beaucoup plus importants pour le verbe *parler* que pour le verbe *bavarder*.

2.3.1 Corpus **BAVARDER**

Le codage porte sur trois catégories de reprises dans le corpus « bavarder » : si la construction est plurielle, sont codées les reprises du SN sujet et les reprises partielles du SN sujet ; si la construction est comitative sont codées les reprises du sujet, les reprises du SN régi par la préposition *avec* et les reprises des deux. De plus, les reprises pronominales sont notées dans chacune de ces catégories de reprises (voir les principes de codage utilisés en annexe 1).

Les taux de reprises des arguments des constructions étudiées pour le verbe *bavarder* sont donnés dans le Tableau 2.

		Constructions Plurielles			Constructions Comitatives			
		Suj.	Part Suj.	Rien	Suj.+régé	Suj.	SN Régé	Rien
Bavarder	Reprise							
	% SN	22	40,5	36,5	2	50	38	10
	% Pro	19	20	-	2	46	32	-

Tableau 2 : patterns de reprises des arguments des constructions plurielles et comitatives du verbe *bavarder* : pourcentages de reprises du sujet, d'une partie du sujet ou de l'argument régi etc...

A- Constructions plurielles du verbe *Bavarder*

Les reprises du sujet subséquentes aux constructions plurielles du verbe *bavarder* représentent 22% des reprises totales. Un exemple de ce cas de reprise est donné en (142) :

(142) *C'est le jour des femmes, nous prenons toute la place, les musiciens ne jouent que pour nous à présent. Sans hommes nous bavardons, rions ensemble, buvons. Dansons. Grâce, respect, renouveau. Nous sommes si différentes, et semblables, pourtant.* (Castel Hélène, *Retour d'exil d'une femme recherchée*, 2009, p. 41)

La majorité des reprises du sujet se fait pronominalement (19% sur 22% des extraits).

Le taux de reprises le plus élevé, cependant, concerne les reprises partielles de la pluralité sujet : dans 40,5% des cas, seul un élément ou quelques-uns des éléments constituant le sujet sont repris, comme dans l'exemple (143) :

(143) *Il n'est pas résident du foyer, n'affiche que mépris pour la vie estudiantine. Frédéric et lui bavardent à l'occasion. Au retour du restaurant juif de la rue de Médicis, le type confie à Frédéric son goût pour les putes.* (Perrut Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p. 70, Première Partie Marina Morena, 21)

Les reprises partielles représentent donc le double des reprises du SN sujet, mais seule la moitié de ces reprises partielles se fait pronominalement (20% des 40,5%), comme dans l'exemple (144) :

(144) *J'étais venu passer quelques jours avec eux, nous bavardions en prenant le café, c'était aussi simple que cela. Dans le train qui me conduisait à Vienne, je m'étais anxieusement demandé comment j'allais lui parler...* (Carrère Emmanuel, *D'autres vies que la mienne*, 2009, p. 192)

Le pourcentage de reprises pronominales de la pluralité sujet et celui d'une partie seulement de la pluralité sujet sont équivalents, même si les reprises partielles sont deux fois plus nombreuses que les reprises de la pluralité elle-même.

Dans 36,5% des extraits, la phrase suivante enchaîne sur d'autres référents, comme en (145) :

(145) *C'est vers six heures du soir, d'habitude, que cet exercice nous tentait. Les pensionnaires bavardaient, sièges et tables essaimées sur la pelouse. Nous dévalions, plus bruyants qu'une moto, à un train d'enfer que nous étions incapables de contrôler...* (Schreiber Boris, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p. 87, 11)

Un extrait (146) affiche une reprise qui concerne la pluralité sujet à laquelle vient s'ajouter un référent introduit antérieurement à la prédication examinée (1,4% des extraits) :

(146) *Mes collègues prisonniers s'en fichaient 'comme de l'an quarante'. Ils bavardaient pendant les leçons et ne retenaient rien. Quand il y eut l'inspection de fin de 'stage' par un gradé à quelques barrettes, on nous prépara en nous donnant à l'avance...* (Roubaud Jacques, Impératif catégorique, 2008, p. 63)

Le profil des enchaînements après une construction plurielle du verbe *bavarder* est donc le suivant : un cinquième des textes (22%) enchaîne sur une reprise du sujet pluriel, deux cinquième (40,5%) sur une reprise partielle du sujet pluriel et presque deux cinquième (36,5%) ne reprennent aucun élément du sujet pluriel.

B- Constructions comitatives du verbe *Bavarder*

Une seule des cinquante constructions discontinues du verbe *bavarder* trouvées dans le corpus enchaîne sur un pluriel regroupant les SN sujet et coi (2%). Il s'agit de (147) :

(147) *On se dirigea vers le parking. À une table sur la pelouse Patrick bavardait avec Mitchell. Ils ne me virent pas passer.* (Mathews Harry, Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973, 2005, p. 155)

50% des enchaînements subséquents aux constructions comitatives du verbe *bavarder* sont des reprises du SN sujet, comme en (148), dont la majorité sont pronominales (46%) :

(148) *J'étais terriblement énervée et complètement abrutie. Françoise s'en est aperçue. Quand M. Lyon-Caen est parti, je suis restée à bavarder avec Françoise, cela allait mieux. Je suis retournée chercher Maman chez Bonne Maman.* (Berr Hélène, Journal 1942-1944, 2008, p. 71, 1942)

Un grand nombre d'enchaînements subséquents aux constructions comitatives (38%) se font par une reprise du SN régi par le comitatif, comme en (149), dont la majorité sont pronominales (32%) :

(149) *J'ai mon lit à côté de celui d'une étudiante russe juive très sympathique. Qu'il est doux de bavarder avec elle ! Sa présence rayonne l'amitié dans tout le dortoir. Elle se nomme Sonia.* (Siefridt Françoise, J'ai voulu porter l'étoile jaune : journal de Françoise Siefridt, chrétienne et résistante, 2010, p. 97)

Dans 10% des extraits, l'enchaînement ne reprend aucun des arguments de la construction comitative, comme en (150) :

(150) *On nous fit attendre au premier rang de la salle d'apparat, avec ses fresques pompier, en nous faisant entendre une musique monumentale. Nous étions seuls, Berthe bavardait de tout et de rien avec son amie d'enfance assise à sa gauche, son témoin. Jules, assis à ma droite, serait mon témoin.* (Guibert Hervé, Le protocole compassionnel, 2007, p. 172)

Le profil des enchaînements après une construction transitive indirecte du verbe *bavarder* est donc le suivant : la moitié des enchaînements se fait sur une reprise du SN sujet, deux cinquième des enchaînements se fait sur une reprise du SN régi par le comitatif (38%), un dixième des enchaînements ne reprend aucun argument de la phrase comitative.

C- Comparaison des patterns de reprises du verbe *Bavarder* dans les deux constructions

Les enchaînements après une construction transitive indirecte du verbe *bavarder* diffère des enchaînements après une construction plurielle sur plusieurs points (voir Tableau 2) :

- le nombre des reprises du SN sujet représente la moitié des reprises pour les constructions comitatives contre trois cinquième pour les constructions plurielles (en regroupant reprises de la pluralité sujet et reprises partielles de la pluralité sujet) ;
- les deux cinquième des reprises concernent le SN régi par le comitatif dans les constructions comitatives (à rapprocher des deux cinquième de reprises partielles du sujet dans les constructions plurielles) ;
- très peu d'extraits (un dixième) ne reprennent aucun des SN arguments dans les constructions comitatives contrairement aux constructions plurielles où ils représentent deux cinquième des extraits ;
- la plupart des reprises – que ce soient les reprises du SN sujet (46% sur 50%) ou les reprises du SN régi par le comitatif (32% sur 38%) – sont pronominales dans les constructions comitatives. Elles ne représentent, toutes reprises confondues, que deux reprises sur trois (39% sur 60,5%) dans les constructions plurielles, ce qui est à relier au statut cognitif de la pluralité sujet (voir ci-dessous).

Le profil d'enchaînement des constructions comitatives suggère que les référents sujet et régi ont un statut cognitif proche l'un de l'autre, qu'on peut qualifier sur l'échelle de la « hiérarchie du

donné » (« *Givenness hierarchy* » : Gundel et al., 1993 citée par Borthen, 2010) d'*actif en mémoire*. Le taux de reprises plus important du référent sujet (50%) *versus* le référent régi par le comitatif (deux cinquième des occurrences) s'expliquerait alors par le statut de topique du premier. C'est pourquoi, les reprises des SN sujet et régi sont majoritairement pronominales dans les constructions transitives. Ce résultat conforte une modélisation de la symétrie verbale où le SN régi acquiert un statut cognitif proche de l'argument sujet.

Le profil d'enchaînement des constructions plurielles indique un statut cognitif flou de la pluralité sujet : le taux des reprises du sujet pluriel (un cinquième des occurrences), dont la plupart sont pronominales, correspondent bien à un statut *en focus* de cet argument. Mais, la majorité des reprises (deux cinquième) sont des reprises partielles en ce sens que seuls un ou quelques éléments de la pluralité sujet sont repris, sous forme non pronominale une fois sur deux. Ce résultat suggère que la pluralité sujet en tant que « tout » y est concurrencé par les individus membres de cette pluralité. Autrement dit, ce résultat conforte la thèse que la pluralité sujet d'un prédicat symétrique n'est pas assimilable à un collectif.

Le fait que les enchaînements sans reprises soient plus fréquents dans les constructions plurielles que dans les constructions comitatives, va également dans le sens d'un statut cognitif flou des pluralités.

2.3.2 Corpus PARLER

Le codage porte sur quatre catégories pour le corpus *parler*, les trois catégories utilisées pour le corpus *bavarder*, plus les reprises d'un objet indirect destinataire des paroles émises : l'adresse à un destinataire, régie par la préposition *à*, est directionnelle et se démarque des emplois régis par la préposition *avec* qui dénote un échange verbal : les deux constructions prépositionnelles sont en concurrence.

Les taux de reprises des arguments des constructions étudiées pour le verbe *parler* sont donnés dans le Tableau 3.

Parler	Reprise	Constructions Plurielles			Constructions Comitatives			
		Suj.	Part Suj.	COI/rien	Suj.+régî	Suj.	SN Régî	Rien
	%	30	42	14/14	6	42	39	13
	% Pro.	30	30	-	6	42	30	-

Tableau 3 : patterns de reprises des arguments des constructions plurielles et comitatives du verbe *parler* : pourcentages de reprises du sujet, d'une partie du sujet ou de l'argument régi etc...

A- Constructions plurielles du verbe *Parler*

Les reprises des sujets pluriels subséquentes aux constructions plurielles du verbe *parler* représentent 30% des reprises totales. Elles sujet sont toutes pronominales. Un exemple de ce cas de reprises est donné en (151) :

(151) *Souvent ils étaient rouges, parlaient d'une voix rouge, esquissaient des élans mais se battaient rarement. Spontanément sociaux, ils semblaient n'aimer pas que l'on fit, dans leur condition, bande...* (Echenoz Jean, *Un an*, 1997, p. 35-38)

Dans 42% des occurrences, les reprises, dont la plupart sont pronominales (30%), portent sur un membre ou sur une partie des membres du sujet pluriel, comme dans l'exemple (152) :

(152) *Elle ne m'avait jamais rien dit, auparavant, des viols. Et ce n'était pas ce soir-là que nous devions en parler. J'avais ma dose. Je me levai. On arrête. Ça suffit pour ce soir.* (Desplechin Marie, *Sans moi*, 1995, p. 94-95)

Par ailleurs dans 14% des extraits, les enchaînements se font sur une reprise du COI du verbe *parler*, comme dans l'exemple (153) :

(153) *...la familiarité et les avis, ne voulait de ses officiers comme de ses courtisans qu'une obéissance muette. Lannes, Augereau, voilà bien les seuls qui osaient lui parler net. Sinon, il s'était façonné une cour de faux princes et de ducs inventés, compromis, grossiers, cauteleux : il n'en exigeait que des courbettes qu'il récompensait...* (Rambaud Patrick, *La Bataille*, 1997, p. 33-35)

Enfin, dans 14% des occurrences, l'enchaînement ne se fait ni sur la pluralité sujet, ni sur une partie de cette pluralité, ni sur le COI, comme dans l'exemple (154) :

(154) *...si parisiens qu'ils se confondaient avec les façades des immeubles, les trottoirs, les infinies nuances de gris qui n'existent qu'à Paris. Comme Dora Bruder, ils parlaient tous avec l'accent de*

Paris, en employant des mots d'argot dont Jean Genet avait senti la tendresse attristée. Aux Tourelles, quand Dora y était prisonnière, on...(Modiano Patrick, Dora Bruder,1997, p. 138-139)

Le pourcentage de non reprises de la pluralité sujet ou d'une partie de cette pluralité est donc de 28% (14% de reprises du COI et 14% d'enchaînements sur un nouveau référent).

Le pattern d'enchaînement subséquent aux phrases (79 occurrences) comportant une construction plurielle du verbe *parler* est le suivant : un peu moins d'un tiers des 79 occurrences enchaîne sur une reprise de la pluralité sujet, plus d'un tiers enchaîne sur une reprise partielle la pluralité sujet et un autre tiers ne reprend aucun élément de la pluralité sujet.

2.3.2.2 Constructions comitatives du verbe *Parler*

6% des phrases comportant une construction comitative du verbe *parler* enchaînent sur un pluriel regroupant les SN sujet et régi par le comitatif. Elles sont toutes pronominales, comme le montre l'exemple (155) :

(155)... *tournée générale de vodka pour me faire pardonner... Ida : Et moi, je raconte une histoire cochonne. (Censuré par l'éditeur.) ... Avec vos copines chéries, vous ne parlez pas que de vos hommes. Vous discutez aussi de vos enfants et de vos petits-enfants. Ô délices, il vous arrive d'en dire du mal. Lucie : Je ne comprends pas ma dernière ...* (Buron Nicole de, "Chéri, tu m'écoutes ? : alors répète ce que je viens de dire...", 1998, p. 171-172)

Le taux de reprises du sujet est de 42%. Elles sont toutes pronominales, comme en (156) :

(156)... *Tuileries, avec les enfants. Mais j'ai bien entendu de la musique dans le fond... Quoi ? Le manège des chevaux de bois ! Tu me prends pour un con ?... ... - Pourquoi as-tu parlé pendant tout le dîner chez les Truc avec ton voisin de droite, un imbécile prétentieux ? Tu le connaissais déjà ? Et depuis quand ? ... - Pourquoi n'as-tu pas adressé la ...* (Buron Nicole de, "Chéri, tu m'écoutes ? : alors répète ce que je viens de dire...", 1998, p. 103-104)

Le taux de reprises du SN régi par le comitatif, dont la plupart sont pronominales (30%), est de 39% comme en (157) :

(157) *Elle aimait la réponse. Elle était satisfaite. Tu vois bien que tu avais une raison ! Je me disais bien, tu n'as pas le genre à faire les choses à la légère. J'aurais aimé parler avec Olivia, plus*

longtemps, toute la soirée, si elle voulait. Mais elle a regardé sa montre, elle s'est levée et elle est allée ouvrir la fenêtre. Elle a regardé le... (Desplechin Marie, Sans moi, 1998, p. 55-57)

Dans 13% des extraits, l'enchaînement ne se fait ni sur le SN sujet, ni sur le SN régi, comme en (158) :

(158)... *c'est un ours, on ne le voyait plus. Mais toi, tu es adorable, je sens qu'on va beaucoup te fréquenter !* » *Et puis nous avons dîné, et je n'avais pas eu autant de plaisir à parler avec Ray depuis des mois, des années peut-être. Diego était en verve, il était assis entre Pauline et Kate, il les faisait rire, ça faisait une éternité que je n'avais...* (Winckler Martin, La maladie de Sachs, 1998, p. 390)

Le pattern d'enchaînement subséquent aux phrases comportant une construction comitative du verbe *parler* (31 occurrences, c'est-à-dire 4% du corpus initial) est le suivant : presque la moitié des occurrences enchaîne sur une reprise du sujet (42%), presque deux cinquième (39%) sur une reprise du SN régi par le comitatif, un gros vingtième (6%) enchaîne sur une reprise plurielle regroupant SN sujet et SN régi, et un gros dixième ne reprend ni le SN sujet, ni le SN régi (13%).

C- Comparaison des patterns de reprises du verbe *parler* dans les deux constructions

Les caractéristiques des enchaînements après une construction comitative du verbe *parler* comparées à celles des enchaînements après une construction plurielle du même verbe (voir Tableau 3) sont donc les suivantes :

- le nombre des reprises du SN sujet ou de parties du SN sujet est prépondérant. Les constructions plurielles enchaînent un peu moins d'une fois sur trois sur une reprise de la pluralité sujet et plus d'une fois sur trois sur une reprise partielle de la pluralité sujet. Les constructions comitatives enchaînent presque une fois sur deux sur le SN sujet,
- les enchaînements sur le SN régi représentent deux cinquième des occurrences dans les constructions comitatives. Ce taux de reprise du SN régi est similaire à celui trouvé pour le prédicat *bavarder* (38%),
- un tiers des enchaînements ne donnent lieu à aucune reprise de la pluralité sujet dans la construction plurielle, un gros dixième seulement dans la construction comitative,
- les taux de reprises pronominales sont plus nombreux dans les constructions comitatives (quatre cinquième des reprises) que dans les constructions plurielles (à peine les deux tiers).

2.3.3 Comparaison des patterns des deux verbes

La comparaison de patterns des verbes *bavarder* et *parler* est à replacer dans les corpus d'origine où ont été sélectionnés les extraits retenus. Le Tableau 4 donne le pourcentage des reprises de chacun des verbes dans chacune des constructions relativement aux corpus d'extraction initiaux.

	Constructions Plurielles				Constructions Comitatives			
	Reprise	Suj.	Part Suj.	COI/Rien	Suj.+régé	Suj.	SN Régé	Rien
Bavarder								
30% CI	%	6,4	12	0/11	0,4	10	7,6	2
20% CT	% Pro.	5,6	6	-	0,4	9,2	6,4	-
Parler	%	3	4	1,5/1,5	0,3	1,7	1,5	0,5
10% CI	% Pro.	3	3	-	0,3	1,7	1,2	-
4% CT								

Tableau 4 : Patterns de reprises des arguments de *bavarder* et *parler* relativement au corpus d'extraction initiaux

Une fois cette constatation faite, on peut comparer les patterns d'enchaînement en raisonnant sur les taux respectifs des reprises relativement au nombre d'occurrences de chacun des corpus constitués : c'est-à-dire le corpus des constructions plurielles et celui de constructions comitatives de chacun des verbes. Le Tableau 5 récapitule les données trouvées.

		Constructions Plurielles			Constructions Comitatives			
		Reprise	Suj.	Part Suj.	COI/rien	Suj.+régé	Suj.	SN Régé
Bavarder								
	%	22	40,5	36,5	2	50	38	10
	% Pro.	19	20	-	2	46	32	-
Parler	%	30	42	14/14	6	42	39	13
	% Pro.	30	30	-	6	42	30	-

Tableau 5 : Récapitulation des patterns de reprises des arguments des verbes *bavarder* et *parler* dans les corpus sélectionnés

A- Comparaison des constructions plurielles

Les reprises du SN sujet sont moins fréquentes pour le verbe *bavarder* (22%) que pour le verbe *parler* (30%), mais dans les deux corpus ce sont des reprises pronominales pour la plupart. Dans les deux corpus, la majorité des reprises du SN sujet sont partielles : 40,5% pour le prédicat *bavarder* et 42% pour le prédicat *parler*. Mais alors que les reprises de la pluralité sujet sont pour la plupart pronominales, les reprises partielles ne sont pronominales que pour la moitié des emplois du verbe *bavarder* et au trois quart pour le verbe *parler*. Les extraits sélectionnés étant des passages de romans, ils font souvent état de personnages nommément désignés avant même la construction étudiée : cela facilite les reprises partielles mais ne suffit pas toujours, notamment pour le verbe *bavarder* qui est une activité d'arrière-plan dans beaucoup de cas, comme en (159) :

(159) *Notre chambre, à Maman et à moi, est la chambre que ma grand-mère avait en général : celle située à l'extrême gauche en regardant la façade. Dans la rue les gens bavardent sans arrêt. Quelques-uns se sentent des âmes de chefs : « C'est sens interdit par là Monsieur ! » « Lumière là-haut ! » - « Ma parole on se croirait en temps de paix ! »...*(Schroeder Liliane, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 16)

Une autre grande différence est le nombre d'enchaînements sans reprises de la pluralité sujet, nombre très important pour le prédicat *bavarder* (plus d'un tiers des extraits), moitié moins pour le verbe *parler* dont le pattern d'enchaînements peut se faire sur un COI : le cumul des taux de non reprises du sujet et des taux de reprises du COI dans le corpus *parler* (28%), reste inférieur au taux de non reprise du sujet dans le corpus *bavarder* (36,5%). L'activité d'arrière-plan que constitue un « bavardage » peut être invoquée pour expliquer cette différence ainsi que les divers compléments d'objet indirects que peut avoir le verbe *parler*, tous susceptibles d'une reprise.

Un taux global élevé de non reprises du SN sujet est toutefois un indicateur du statut cognitif des pluralités : ce sont des entités fluctuantes et occasionnelles qui ont des constructions syntaxiques multiples dont certaines admettent des contours référentiels flous. La différence entre les deux verbes quant aux taux de non reprises de leurs arguments suggère, d'autre part, que l'acte de parler est moins une activité d'arrière-plan que l'acte de bavarder.

Ces deux verbes présentent des taux de reprises partielles comparables : ces taux sont supérieurs aux taux de reprises du SN sujet, ce qui tendrait à montrer que les arguments pluriels de ces deux verbes ne sont pas assimilables à des collectifs. Ce résultat était prévisible pour le verbe *parler*, verbe distributif : pour le verbe symétrique *bavarder*, ce résultat confirme qu'il ne traite pas son

argument externe pluriel comme un collectif, lorsque ce dernier est repris (cf. aussi les taux de non reprises) : d'autant que le taux de reprises du SN sujet total est moins élevé après le prédicat *bavarder* (22%) qu'après le prédicat *parler* (30%).

B- Comparaison des constructions comitatives

Les constructions comitatives donnent lieu à une reprise du SN sujet une fois sur deux dans le corpus *bavarder* et deux fois sur cinq dans le corpus *parler*. Ces reprises sont en majorité pronominales.

Par ailleurs, les SN régis sont repris près de deux fois sur cinq dans les corpus de ces deux verbes. La proximité des taux de reprises des SN sujet et comitatif suggère que l'un et l'autre référent sont activés en mémoire immédiate dans les constructions comitatives, avec un léger avantage au SN sujet qui a un statut de focus : cet avantage est net pour le corpus *bavarder*, un peu moins clair pour le corpus *parler*. Les taux de reprises pronominales du SN régi sont comparables dans les deux corpus (32% pour *bavarder* et 30% pour *parler*). Les enchaînements qui font suite aux prédications dont le noyau verbal est *bavarder* sont donc très proches de ceux qui font suite aux prédications dont le noyau verbal est *parler* (mais ce dernier corpus est très restreint).

De plus, dans le corpus *bavarder*, le taux de non reprises dans les constructions comitatives chute de façon spectaculaire par rapport à ce qu'il était dans les constructions plurielles, passant de 36,5% à 10% : il devient comparable au taux de non reprises des arguments sujet et régi, trouvé pour le verbe *parler* (13%). Les taux de non reprises après les constructions plurielles et comitatives sont similaires pour le verbe *parler* : respectivement 14% et 13%.

Ces résultats suggèrent que la construction discontinue permet à l'activité de bavardage de quitter l'arrière-plan. Ils valident l'hypothèse de Dimitriadis (2008) qui voit cette construction syntaxique comme la construction de référence des verbes symétriques. Elle représenterait préférentiellement la relation symétrique malgré les différences de fonction et de rôle générées entre les arguments sujet et régi. Les résultats expérimentaux de Patson et Ferreira (2009) vont dans le même sens. Les arguments externe et régi représentent les deux pôles entre lesquels se tisse la relation de symétrie. Dans les constructions plurielles, l'interprétation symétrique passe par la restructuration de la pluralité sujet en paires d'éléments reliés symétriquement : c'est une opération cognitivement coûteuse que la construction comitative évite. Dans ces conditions, la différence des taux d'occurrence des constructions comitatives dans les corpus *bavarder* (20%) et *parler* (4%) n'est pas

à mettre uniquement à l'actif des multiples emplois possible de *parler* : il s'agit bien d'une différence liée à des caractéristiques lexico-sémantiques.

Malgré ces différences, la répartition des types de reprises est similaire dans les corpus des constructions comitatives de ces deux verbes. A noter que la construction comitative du verbe *parler* débouche plus souvent sur une reprise du référent régi que sur une reprise des deux référents, tout comme un verbe symétrique. Le comitatif est donc rarement interprété comme une coordination avec ce verbe distributif. Le fait que la symétrie syntaxique de la construction comitative se double d'une symétrie situationnelle pourrait expliquer ce phénomène. Le prédicat *parler*, comme les prédicats *jouer aux échecs* est représentatif d'une symétrie construite en opposition aux verbes à symétrie inscrite que sont les verbes lexicalement symétriques (Passero et al., 2011).

2.3.4 Bilan de l'étude de corpus

Il semble établi que la symétrie syntaxique supportée par la construction comitative a pour effet général de coordonner les SN sujet et régi (voir en en 2.1.2) avec les prédicats distributifs à interprétation collective et avec les prédicats symétriques (équivalence des constructions intransitives et transitives indirectes pour les symétriques). La comparaison des constructions comitatives des verbes *bavarder* et *parler* montre que les verbes mixtes ont une autre interprétation que collective dans cette construction : lorsqu'ils expriment une réciprocité situationnelle le prédicat distributif à interprétation collective *parler* présente un pattern d'enchaînement proche d'un prédicat symétrique. Ce résultat devra cependant être validé sur des corpus plus conséquents pour d'autres prédicats mixtes qui dénotent une symétrie situationnelle (*jouer aux dames, danser le tango*, par exemple) ou pas. Il pose la question de l'influence des représentations sur les interprétations ; il interroge aussi la théorie fonctionnaliste qui place l'appariement forme/fonction au centre de ses préoccupations ; il pose enfin la question des glissements métonymiques et métaphoriques associés aux formes syntaxiques, mis en évidence dans les grammaires de constructions (Goldberg, 2004). Ces questions pourraient être le point de départ d'une étude de corpus approfondie. Choi-Jonin (1995) posait déjà la question d'un pattern de la construction comitative en défendant la fonction de dédoublement valentiel de la préposition *avec* : ce pattern s'avère très productif dans la composition des pluralités (compositions collectives, mise en relation symétrique des SN sujet et régi) et nécessiterait des études complémentaires.

La conclusion générale de cette brève étude de corpus est que les constructions plurielle et comitative impriment chacune un type d'organisation référentielle que viennent moduler les caractéristiques verbales. On retiendra que le prédicat symétrique *bavarder* 1) présente des reprises partielles du SN pluriel plus nombreuses que les reprises totales dans les constructions plurielles, 2) enchaîne, à parts pratiquement égales, sur le SN sujet et le SN régi dans les constructions discontinues et 3) a un taux de non reprises très élevé dans les constructions plurielles et peu élevé dans les constructions discontinues. Ces éléments vont dans le sens d'une plus grande adéquation de la sémantique prédicative avec la construction discontinue qu'avec la construction plurielle, conformément à l'hypothèse de Dimitriadis (2008) La construction comitative est très peu employée avec le verbe *parler*, mais quand elle l'est, elle présente des patterns de reprises semblables à ceux du verbe *bavarder*. Ces résultats suggèrent une affinité entre la symétrie syntaxique et la symétrie situationnelle.

DEUXIEME PARTIE
PSYCHOLINGUISTIQUE